LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 n° 51 Saint-Boniface, du 17 mars au 23 mars 1989

Ronald Duhamel et l'avortement

Comment protéger les droits de la femme et ceux du foetus ,se demande le député de Saint-Boniface?
Voir page 3.

Les jeunes au pouvoir

Les juniors ont pris le pouvoir à l'occasion du Parlement Jeunesse.
Voir page 8.

Citation de la semaine:

«On nous étiquette toujours comme une équipe salope. Et ça, ça préoccupe les joueurs.»

Gerry Fender, le gérant des Clippers de Niverville, défend ses troupes.
Voir page 16.



photo: Lucien Chaput

Royal Orr, président d'Alliance Québec. «Ce que les Anglos-Québécois partagent avec les minorités francophones, ce sont des difficultés semblables: une diminution démographique, une difficulté de s'assurer un avenir dynamique, de s'épanouir pleinement dans notre société...»

Un Anglo-Québécois s'explique sur les passions linguistiques

Société distincte? Pas de problème!

Pourquoi donner au Québec le statut de société distincte et non pas aux autres provinces? Réponse *(suivie d'un petit sourire ironique)* de Royal Orr, président d'Alliance Québec, le groupe de lobby des Anglo-Québécois: «parce qu'on est la seule province à le demander!»

Les anglophones du Québec n'ont pas de problème avec le concept, affirmait Royal Orr, de passage à Winnipeg, vendredi 10 mars. Pourvu qu'ils soient considérés comme étant un élément intégral de cette société.

«La société distincte, c'est une demande du gouvernement québécois d'enchâsser dans la constitution un article qui va assurer, selon moi, une chose. Lorsque les tribunaux aborderont les questions linguistiques, ils vont examiner la question telle qu'elle existe au Québec et non pas en fonction de la situation à travers le Canada.»

«Le problème n'est pas le concept de société distincte, mais la façon dont c'est écrit. Ça pourrait causer des problèmes. Il faut renforcer l'idée de la dualité linguistique au Canada et améliorer la protection des droits dans la Charte.»

Lucien CHAPUT

A lire aussi en page 7.



photo: Philippe Descamps

Louise Gauthier

Un théâtre est né

Une troupe permanente prépare son premier spectacle au Collège de Saint-Boniface.
Voir page 13.

Voici les surprises

Nous autres, à La Liberté, on n'est pas du genre à se vanter. Pourtant, on pourrait. De plus en plus, semaines après semaines, mois après mois, vous nous laissez savoir que vous aimez La Liberté, Le Journal de l'année de l'Association de la presse francophone depuis 4 ans.

Mais nous autres, à la Liberté, on n'est pas du genre à se reposer sur nos lauriers. Alors on a décidé d'introduire de nouveaux rendez-vous et de changer la mise en page du journal pour vous faciliter encore plus la lecture.

Dorénavant, vous retrouverez 4 grandes rubriques, qui tiennent comptent de la diversité de vos besoins et de vos intérêts: ACTUEL, CULTUREL, SPORT ET SOCIÉTÉ. Chaque rubrique apporte aussi son lot de nouveaux rendez-vous.

Pour bien marquer la dimension provinciale du journal, les nouvelles régionales continueront à être réparties à travers la plupart des pages de La Liberté.

Et pour que vous puissiez toujours vous retrouver facilement, nous avons choisi la formule d'un SOMMAIRE complet que vous trouverez en page 2, sous CAYOUCHE.

Alors si cette semaine votre chronique préférée n'est pas à son ancienne place, consultez tout simplement le SOMMAIRE. Et si vous avez des commentaires, des suggestions, n'hésitez pas à nous en parler! Nous les accueillerons avec grand plaisir.

Parce que nous autres, à La Liberté, on sait qu'on peut compter sur des abonné(e)s qui apprécient une job solide, professionnelle et bien faite.

Bernard BOCQUEL



photo: Laurent Gimenez

De gauche à droite: Lauraine Saindon, Madeleine Laurin et Noëlline Saindon.

Villages

Richer, le roc

Quelles sont les perspectives d'avenir pour Richer, ce village que l'on nomme encore parfois Thibaultville?

Lire page 9.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Un croquis du futur manoir à Saint-Norbert

CULTUREL

SOCIÉTÉ



Isabelle Barnabé

SPORTS

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié
le vendredi par la
Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à La LIBERTÉ, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: n° 0477

Le Journal de l'année de l'Association de la presse francophone en 1984,1985, 1986 et 1987.

LE MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Au Manitoba

Shell condamné

La grosse société pétrolière Shell Canada n'aime pas la concurrence. A un point tel que certains de ses employés ont obligé quelques stations-service de Winnipeg d'augmenter le prix de leur essence en 1986. Une initiative qui est contre la loi, a décidé la Cour du banc de la Reine du Manitoba. L'amende: 100 000$, soit un cinquième de un pour cent de ses ventes en 1986 (59 millions de dollars à Winnipeg en 1986).

Des logiciels piratés

Un homme d'affaires winnipégois vient d'être condamné à une amende de 4 800$ pour la vente de logiciels copiés. C'est le premier cas de ce genre au Manitoba. Le propriétaire de Bisco Micro Computer International donnait aux clients qui achetaient des ordinateurs chez lui des copies de logiciels IBM en prime.

Au Canada

Jeanne Sauvé: en prolongation



La première femme à occuper le poste de Gouverneur général du Canada occupera ses fonctions jusqu'au 1er janvier 1990. Nommée pour un mandat de cinq ans en 1984, Jeanne Sauvé était censé prendre sa retraite le 14 mai 1989. L'ancienne ministre du gouvernement de Pierre Trudeau a reçu une prolongation de sept mois de son mandat de la Reine Elizabeth II, sur recommandation de Brian Mulroney, Premier ministre du Canada.

Pas d'eau sans bouteille

L'assemblée législative de l'Ontario a adopté une loi qui interdit l'exportation de l'eau potable. La seule exception à la nouvelle loi: l'eau en bouteille. Le gouvernement ontarien a adopté la loi pour interdire aux États-Unis l'accès à grande échelle à l'eau canadienne. Ce qui serait possible, d'après le gouvernement libéral ontarien, avec l'accord sur le libre-échange.

Et ailleurs

1 500$ du pied à Tokyo

Si vous avez l'intention de vous acheter un condominium (800 pieds carrés) au centre d'une des grandes villes du monde, voici ce que ça vous coûterait (en dollars canadiens). Toronto (Canada): 201 000$. Stockholm (Suède): 336 000$. Paris (France) ou Milan (Italie): 576 000$. Los Angeles (États-Unis): 720 000$. Hong Kong: 960 000$. Tokyo (Japon): 1,2 million de $.

Loi sur l'avortement: l'opinion de Ronald Duhamel

«Il faut une politique familiale globale»

Les juges de la Cour suprême ont refusé le 9 mars de se prononcer sur les droits du foetus. Qu'en pense le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel?

◆ ***Question: La balle se retrouve à nouveau dans le camp du gouvernement. Que va-t-il faire à votre avis?***

Ronald Duhamel: «D'après les rumeurs qui circulent à Ottawa, le gouvernement n'a pas l'intention d'agir rapidement. Les députés conservateurs ont décidé de placer les problèmes économiques au rang de leurs priorités: déficit budgétaire, chômage, etc. La plupart des observateurs en concluent que le gouvernement veut délibérément mettre de côté la question de l'avortement, et le plus longtemps possible».

◆ ***Les députés peuvent-ils forcer le gouvernement à prendre une décision?***

«Le critique libéral à Ottawa a déjà fait savoir au gouvernement qu'il était plus que temps de prendre une décision. Après tout, le gouvernement a déjà eu plus d'an an pour y réfléchir. Les députés de l'opposition vont donc continuer à faire pression, mais nous ne pouvons pas nous substituer au gouvernement. En revanche, les gens peuvent jouer un rôle en écrivant à leur député et au Premier ministre pour demander qu'une décision soit prise».



photo: Laurent Gimenez

Ronald Duhamel, député libéral de Saint-Boniface à Ottawa.

◆ ***Selon vous, quelle serait la loi «idéale» en matière d'avortement?***

«Je suis personnellement contre l'avortement, ou plus exactement je suis «pour la vie», ce qui ne m'identifie aucunement avec pro-choix ou pro-vie. Je pense qu'il est indispensable de se doter d'une nouvelle législation qui respecte à la fois les droits de la femme et ceux de l'enfant conçu. Je sais que cela est difficile, mais c'est le défi qu'il faut relever».

«Maintenant, est-ce que cela passe par une simple loi règlementant l'avortement? Je n'en suis pas persuadé. Je crois que ce dont nous avons besoin, c'est une politique familiale globale basée sur l'éducation, l'information et le soutien financier aux familles. C'est ainsi que l'on peut espérer faire diminuer le nombre d'avortements».

«Il faut rappeler qu'environ quatre millions d'individus au Canada, dont un million d'enfants, vivent juste au niveau du seuil de pauvreté ou en dessous. Si l'on ne s'attaque pas à ces problèmes de société de base, on ne pourra pas résoudre le problème des avortements».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

L'action du Commissariat aux langues officielles

Les plaintes à la hausse

Apparemment, les gens sont de plus en plus nombreux à oser se plaindre du manque de services en français fournis par les institutions fédérales au Manitoba. Pourquoi?

Constatation: Entre le 15 septembre 1988 et le 28 février 1989 *(environ six mois)*, le bureau du Commissariat aux langues officielles pour le Manitoba et la Saskatchewan a enregistré près de 125 plaintes. C'est nettement supérieur à la moyenne annuelle qui tourne plutôt autour de 200.



Depuis le 15 septembre 1988, toute plainte déposée devant le Commissariat aux langues officielles et non résolue au bout de six mois peut donner lieu à une poursuite devant la Cour fédérale. Selon Louis Gosselin, toutes les plaintes ont jusqu'à présent pu être réglées à l'amiable.

1ère explication: La nouvelle loi sur les langues officielles, entrée en vigueur en septembre dernier, y est peut-être pour quelque chose. Cette loi autorise le Commissariat aux langues officielles à poursuivre un organisme devant la Cour fédérale pour infraction à la Charte des droits et libertés. Auparavant, le Commissariat pouvait seulement faire des recommandations.

Louis Gosselin, représentant du Commissariat aux langues officielles pour le Manitoba et la Saskatchewan, reconnaît que «plusieurs personnes ont déposé une plainte en espérant que les nouvelles dispositions de la loi rendront l'action plus efficace». Il ajoute cependant qu'il est encore trop tôt pour dire si ces nouvelles dispositions ont véritablement eu pour effet d'augmenter le nombre des plaintes.

2e explication: Louis Gosselin suppose que l'action du Commissariat aux langues officielles à Winnipeg est de plus en plus connue du public, comme l'indique l'augmentation du nombre de plaintes. Et cela malgré un budget publicitaire modeste d'environ 2 000$. L'une des plus récentes initiatives est la création d'un numéro vert *(1-800-665-8731)* qui permet d'appeler gratuitement si l'on habite en région.

Un exemple: Parmi les dizaines de plaintes qui se sont conclues par un règlement à l'amiable grâce à l'intervention du Commissariat, citons l'exemple du Père Noël qui envoyaient des lettres aux petits enfants uniquement en anglais. Le Commissariat aux langues officielles lui a fait la remarque et le Père Noël s'en est alors excusé par écrit.

Laurent GIMENEZ

Que la volonté politique soit faite

Les experts de la scène juridique n'ont pas été surpris. Les juges de la Cour suprême du Canada ont clairement laissé savoir aux politiciens qu'ils devaient prendre toutes leurs responsabilités sur la très difficile question de l'avortement.

Il n'y a pas eu de surprise pour la simple et bonne raison que les juges de la Cour suprême avaient déjà plusieurs fois indiqué qu'ils n'avaient aucune intention de prendre la place des députés fédéraux.

Chacun à sa place. Le travail des députés, c'est de voter des lois. Le travail des juges, c'est de dire si ces lois sont conformes aux coutumes constitutionnelles du pays. Depuis que le Canada s'est doté d'une Charte des droits et libertés en 1982, les juges de la Cour suprême ont un outil supplémentaire pour interpréter la constitutionnalité d'une loi.

C'est à cause des droits individuels contenus dans cette Charte fédérale que des articles de l'ancienne loi sur l'avortement ont étés jugés anticonstitutionnels en janvier 88. La Cour suprême estimait qu'ils contrevenaient à certains droits individuels fondamentaux que la Charte des droits fédérale garantie aux femmes.

ÉDITORIAL

Pour sa part, Jos Borowski a voulu relancer les juges en affirmant que si les femmes ont des droits comme personnes, le foetus a lui aussi des droits. Le militant pro-vie voulait que les juges décident que le foetus était une personne et donc jouissait de droits justifiant sa protection.

Les avocats de Jos Borowski auraient pourtant pu lui expliquer que les juges refuseraient très probablement de se prononcer sur cette question. Car les juges ne se prononcent pas sur des cas où il n'y a pas de loi *(sauf si le gouvernement fédéral soumet un renvoi, mais c'est une autre affaire).* Jos Borowski devra attendre la nouvelle loi sur l'avortement, qui devra traduire le consensus social du moment, avant de demander aux juges de trancher.

La leçon est claire: même si les juges de la Cour suprême peuvent donner l'impression qu'ils ont utilisé une pirouette juridique pour éviter de se prononcer, la Cour suprême a réitéré sa volonté de ne pas influencer les députés sur le contenu de la prochaine loi sur l'avortement.

C'est dire si l'américanisation du système judiciaire, qui faisait si peur à l'ex-premier ministre du Manitoba Sterling Lyon, ne s'est pas produite. Même si le gouvernement fédéral a contribué à brouiller les cartes en se servant du cas Borowksi comme prétexte pour ne pas toucher à l'épineuse question de l'avortement avant les élections fédérales.

Sterling Lyon, aujourd'hui juge à la Cour d'appel du Manitoba, s'inquiétait d'une érosion du pouvoir des députés en faveur des tribunaux. La dérive tant crainte n'a pas eu lieu.

Il est exact cependant que le rôle politique de la Cour suprême s'est accru avec l'introduction de la Charte des droits et libertés. Avant, sur le plan politique, il s'agissait pour les juges de faire respecter le partage des compétences constitutionnelles entre Ottawa et les provinces. Maintenant, les juges ont en plus la tâche de dire aux députés quand les droits individuels sont inquiétés.

Pour un Sterling Lyon qui a tellement voulu imposer la loi de la majorité parlementaire pour étouffer la francophonie manitobaine, il est vrai que la perspective d'une Cour suprême garante de droits individuels inaliénables était peu réjouissante.

Malheureusement, Sterling Lyon avait obtenu gain de cause avec l'ajout de cette clause dérogatoire invoquée récemment par Robert Bourassa pour imposer sa loi sur l'affichage.

Les amateurs de la volonté du plus fort, les partisans des droits collectifs peuvent respirer tranquillement. La Cour suprême s'est servie à nouveau du cas Borowksi pour réaffirmer que la dictature des juges n'est pas pour demain. Que la volonté politique soit faite, qu'il s'agisse de l'avortement ou des droits des minoritaires.

Bernard BOCQUEL

Le futur manoir s'appelera «Le Chalet Saint-Norbert»

Les archéologues surveilleront la démolition du presbytère

C'est sous la supervision d'experts du ministère du Patrimoine que le presbytère de Saint-Norbert, âgé de 107 ans, sera démoli à compter de lundi 20 mars.

Sur les lieux s'élèvera un manoir pour personnes âgées, attenant à l'église, qui devrait être prêt à accueillir des résidants âgés d'au moins 55 ans d'ici la fin de l'année.

Le comité de construction a accepté les critères des spécialistes en archéologie pour creuser les fondations du manoir de 42 unités.

Le creusement se fera par étapes de 10 cm pour le premier mètre. Ces mesures exceptionnelles sont prises par respect pour la dimension historique du site.

Rappelons qu'un groupe de personnes de Saint-Norbert s'est opposé à la construction du manoir jusqu'au dernier instant, car à cet endroit des anciens résidants de la paroisse auraient été enterrés. Toutefois, les experts sont arrivés à la conclusion qu'il n'y a jamais eu de cimetière à l'endroit où sera construit le manoir.



photo: Bernard Bocquel

Roger Dubois, le président du comité de construction du Chalet Saint-Norbert. «On a choisi le nom le plus simple».

En tout état de cause, le terrain pourrait néanmoins receler des artefacts de valeur historique. «Les experts du ministère sont vraiment contents d'assurer cette supervision. Et nous sommes bien satisfaits aussi, car nous avons aussi le respect de nos ancêtres et de notre patrimoine», indique Roger Dubois.

Notons par ailleurs que le comité de construction, suite à un concours, a choisi le nom du manoir, qui sera connu comme «Le Chalet Saint-Norbert».

Roger Dubois résume: «On a eu 28 propositions contenant surtout les mots Villa, Accueil, Repos, Chalet, Domaine. On a opté pour Chalet Saint-Norbert, parce que c'était le plus simple. Certains auraient voulu ajouter "sur la Rouge". Mais on sait bien que Saint-Norbert se trouve le long de la Rouge».

Le Chalet Saint-Norbert est une initiative du conseil francophone des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert, qui existe depuis 4 ans. le projet coûtera 2 600 000$ et sera financé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Le loyer mensuel d'un appartement sera situé entre 500$ et 550$.

La centaine de personnes qui figurent sur une liste d'attente seront très prochainement contactées.

Bernard BOCQUEL

Saint-Malo

Nouvelle réunion sur l'eau

L'opportunité ou non d'installer un nouveau système d'eau à Saint-Malo devrait être discutée une dernière fois avec la population le 27 mars prochain à 20 h *(au Club Noret, sauf contre-ordre).*

La municipalité rurale de De Salaberry a reçu deux pétitions à ce sujet, l'une favorable au projet, l'autre défavorable. Il n'est pour le moment pas possible de dénombrer le nombre de partisans de chaque bord, puisque le système de comptage n'est pas le même pour les deux pétitions.

L'ingénieur Gerry Cousin participera à la réunion qui devrait être la dernière avant que le conseil municipal prenne une décision.

Le projet de modernisation du service d'eau prévoit l'aménagement d'un puits central et d'un réservoir en remplacement des puits communautaires actuels qui fournissent une eau de mauvaise qualité *(présence de rouille notamment).*

Ph.D.



photo: Philippe Descamps

Raymond Poirier, auteur du rapport sur «la FPCP en transition» et Pierre Beaudoin, le président de la Fédération. Les recommendations qu'ils proposent pour changer l'organisation des comités de parents ont été acceptées par le conseil d'administration provincial. Elles devraient l'être le 18 mars par l'assemblée annuelle.

La FPCP en mutation avant son congrès

Une nouvelle organisation pour les parents

L'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents qui aura lieu le 18 mars devrait adopter la mise en place d'une nouvelle structure.

Le rapport rédigé par Raymond Poirier, à la demande du conseil d'administration de la FPCP, recommande la définition de six nouvelles responsabilités au sein de chaque comité et de la Fédération.

En dehors des fonctions déjà définies *(président, vice-président et secrétaire-trésorier)* chaque comité de parents devrait choisir, dans son conseil, un responsable pour chacun des secteurs suivants : information et formation ; culture ; politique ; qualité et promotion ; recrutement ; financement. La Fédération devrait procéder de la même façon.

Pour l'auteur de ces recommandations, il s'agit d'une meilleure répartition des tâches : «Il faut retrouver, au sein de chaque comité de parents, des personnes responsables à tous les niveaux pour intervenir dans le développement de l'éducation. Aujourd'hui les gens sont volontaires, mais ils ne savent pas toujours comment agir».

Cette nouvelle répartition des compétences devrait permettre de soulager les présidents de comités. Les réunions provinciales se feront au niveau des responsables de chaque secteur au rythme de 2 par an. Tout le monde devrait donc y retrouver son compte. Le présidents et ses deux adjoints seront libérés d'une partie de leur travail, et les parents volontaires pourront mieux s'impliquer dans l'action du comité.

De la revendication à la gestion

Pour le président de la FPCP, Pierre Beaudoin, cette réorganisation était devenue nécessaire pour mieux répondre aux préoccupations quotidiennes des parents : «Depuis 1976, nous avons participé activement à la création d'écoles franco-manitobaines. La Fédération s'est présentée comme l'instrument de revendication par excellence des parents. Aujourd'hui nous disons que c'est la gestion des écoles qui permettra de répondre à leurs attentes.»

L'enquête qui a permis d'aboutir à ces conclusions a été menée par une équipe de 5 personnes sous la direction de Raymond Poirier qui est, d'autre part, président de la Commission nationale des parents francophones. Elle a duré deux mois et demi, 21 des 23 comités de parents francophones du Manitoba ont été consultés.

Philippe DESCAMPS

LETTRES

Bon article, mauvais titre

M. le rédacteur,

J'aimerais faire le commentaire suivant au sujet de l'article sur Saint-Eustache paru il y a deux semaines dans la série Villages.

J'ai trouvé que l'information était bien, mais la manchette «Les frères ennemis» donne une mauvaise impression. Cette manchette a surpris et étonné plusieurs personnes des deux villages.

Comme habitant de Saint-Eustache, je vois deux villages autonomes, chacun ayant son propre cheminement, mais partageant plusieurs services et s'entraidant.

Élie a la salle municipale, l'école secondaire et plusieurs établissements différents. Saint-Eustache a l'école d'immersion, le centre communautaire, l'équipe de hockey et même le même curé.

Je ne vois pas Élie et Saint-Eustache comme deux frères ennemis, mais plutôt comme deux paroisses qui s'entraident à l'occasion. C'est vrai que l'évolution des deux villages a été différente à cause d'éléments physiques et d'atouts propres à chaque communauté. Mais c'est possible d'être différent sans être nécessairement ennemis. Même si parfois il existe un peu d'esprit de compétition entre les deux, ce qui est tout à fait normal je crois. Pour moi, je vois plutôt la situation entre les deux paroisses comme un modèle de solidarité.

Une manchette comme «Les frères ennemis», en plus de susciter la curiosité, peut semer des doutes et du désaccord entre les deux communautés. Je sens que j'ai été cité hors contexte et que l'accent a été mis sur la compétition et le négatif plutôt que sur la bonne entente entre les deux villages.

C'est la raison pour laquelle je me suis senti mal à l'aise face à l'article.

Alex Desrochers
Saint-Eustache
le 12 mars 1989
co-signature: Robert Houde,
conseiller pour Saint-Eustache.

Dans l'espoir qu'il restera des traces de bilinguisme

M. le rédacteur,

La Société canadienne du français à l'Université s'oppose à la nomination de M. Gerry Weiner aux postes de Ministre du multiculturalisme et de Secrétaire d'État, respectivement.

En premier lieu, la nomination d'un politicien unilingue à un poste qui exige la connaissance de plusieurs cultures, et principalement des deux cultures officielles du Canada, nous fait gravement douter de la sincérité du gouvernement conservateur à l'égard des langues et des cultures officielles de ce pays.

Cela ne constitue rien de moins qu'une insulte aux Canadiens français qui, depuis l'avènement du multiculturalisme, se voient réduits à tenir le rôle de l'une des mille et une ethnies du Canada et n'ont d'autre recours pour obtenir une subvention que de s'adresser au ministère du multiculturalisme en qualité de groupe ethnique.

Par ailleurs, le transfert du portefeuille de Secrétaire d'État à un politicien qui ne parle pas le français constitue une sérieuse atteinte aux principes même du bilinguisme. Comment ce haut fonctionnaire communiquera-t-il avec les citoyens francophones de notre pays? Vis-à-vis des autres nations, quelle sera l'impression donnée par un Canada bilingue dont le Secrétaire d'État est... unilingue?

Cet hommage rendu à l'ignorance – en d'autres termes ce droit de ne pas parler français que revendiquent les conservateurs – entre dans le cadre de la politique suivie par les premiers ministres conservateurs de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Dans un pays censément éclairé, comme le nôtre,comment imaginer que des personnages comme M. Grant Devine, et M. Donald Getty, puissent décréter leur province unilingue anglaise pour déjouer le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mercure? Pour les Canadiens français de la Saskatchewan et de l'Alberta, ce jugement avait une importance égale à celle du jugement rendu le 13 décembre 1979 par la Cour suprême dans l'affaire Georges Forest, et grâce auquel la province du Manitoba est redevenue bilingue.

En raison de ce qui précède, la Société canadienne du français à l'Université propose respectivement, entre autres:

• Que M. Gerry Weiner soit remplacé par un Secrétaire d'État bilingue; qu'un projet de loi sur le bilinguisme à l'échelle nationale soit conçu et présenté au Parlement; que la loi sur le multiculturalisme soit modifiée afin de réintégrer «le multiculturalisme dans un cadre bilingue», conformément à la déclaration initiale du 8 octobre 1971 à la Chambre des Communes.

Aussi qu'une enquête soit effectuée sur le rôle joué par M. Mulroney dans les décisions prises par Messieurs Devine et Getty; que l'accord du lac Meech limitant le bilinguisme au Québec soit dénoncé comme étant contraire aux principes de l'identité canadienne; que la connaissance d'une deuxième langue soit requise à nouveau comme condition d'admission aux universités afin de remédier aux problèmes actuels causés par l'unilinguisme.

La Société espère que son appel sera entendu et qu'il restera encore quelques traces de bilinguisme dans l'Ouest en 1992, lorsque Mulroney et ses acolytes auront terminés leur travail de fossoyeurs du français – à moins qu'on ne les arrête à temps!

André de Leyssac, président
Société canadienne du français à l'Université
le 2mars 1989

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

MÉDIAS-tics

La revue de presse branchée

La proximité dicte sa loi

Winnipeg Free Press, Sunday, March 12, 1989 9

DRYDEN DISASTER



DAVE JOHNSON/WINNIPEG FREE PRESS

■ Chaque science repose sur des lois fondamentales. Ainsi, par exemple, la physique newtonienne ne peut pas se passer de la loi sur la gravité et les mathématiques ont besoin de la loi des grands nombres.

La science médiatique est régie par une loi suprême: la Loi de la Proximité. Concrètement, voici comment elle se traduit dans la réalité:

Quand on habite au Manitoba, un Boeing japonais qui s'écrase et fait 367 morts ne peut pas susciter la même soif quasi morbide d'en savoir plus long qu'un Fokker qui éclate à Dryden et entraîne la mort de 24 personnes. C'est humain, c'est comme ça.

Et comme le journalisme consiste à rendre compte de la réalité humaine sous toutes ses facettes, les journaux écrits, radio et télé ont mis le paquet pour couvrir cette catastrophe si proche.

Dans la course aux informations, les survivants de la tragédie n'ont pas résisté longtemps aux dizaines de journalistes qui les sollicitaient. Et pour bien prouver qu'ils exercent un métier difficile et passionnant, les journalistes du Free Press ont rédigé un article sur les difficultés de couvrir la catastrophe de Dryden. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même:

«DRYDEN (Staff)- Covering the Dryden air disaster became a storie in itself yesterday as more than 100 news staff from Canada and the U.S. descended on this northwestern Ontario town.»...

...«However, all the attention proved to much for most of the survivors. "I'm all interviewed out", one said from behind is hotel-room door.»

...For some survivors, the media's questions were to much to handle. "Please don't tell any reporters we're here," a tearful woman told the desk clerk at the Best Western Hotel.»

Ce qui est fascinant, c'est l'utilisation d'un style très factuel, très neutre pour cet article titré: *«News reporters swarm into town, people's lives»*. Pas un instant le journaliste ne doute de son bon droit de poser toutes ces questions. Pourquoi devrait-il, d'ailleurs? Lui qui est responsable de la Loi de la Proximité...

Mais le plus fascinant, c'est que la très large majorité de ces gens, qui ont touché la mort du bout des doigts, se sentent presque immédiatement une obligation de répondre aux questions insistantes des journalistes. Autant de victimes consentantes sur l'autel de la Loi de la Proximité.

Des limites au voyeurisme

Par contre, des limites au voyeurisme s'imposent. Glen MacKenzie du Free Press aurait-il dû dénicher le copain d'une victime pour lui faire dire des choses aussi atrocement vaines que:

...«He took really good care of himself. He didn't smoke and did'nt drink much. He was in good shape. He did't have any fat on him. I think he would have made it to 100. But (in the end), it did'nt help him very much. I guess that's the way it goes.»

C'est un peu triste, mais c'est comme ça: la Loi de la Proximité exerce une telle fascination que ses grands prêtres, les journalistes, en tombent malheureusement parfois victimes.

Le Québec vu par un de ses minoritaires

Les anglophones font partie de la société distincte

Les rues de Montréal débordaient de piétons dimanche 12 mars. Plus de 60 000 Québécois revendiquaient un Québec unilingue français tandis que 150 000 autres Québécois assistaient au 165e défilé annuel de la Saint-Patrick, la fête des Irlandais.

Ils ne sont vraiment pas faciles à comprendre, ces Québécois.

Encore une guerre de langue, tout simplement? Pour Royal Orr, président d'Alliance Québec, l'organisme de lobby politique des anglophones du Québec, l'enjeu au Québec a moins à voir avec la langue qu'avec la façon de voir le Canada et la société distincte.

«Un anglophone au Québec sait qu'il faut parler le français s'il veut participer à la société québécoise, à la politique, aux aspects culturels», affirme le porte-parole officiel des quelque 800 000 Anglo-Québécois.

«Alliance Québec appuie l'idée de société distincte. Par contre, on croit qu'on est une partie intégrale de cette société. Pour nous, comme minorité, le concept de société distincte ne nous cause pas d'ennui.»

«Sans ça, on va perdre l'esprit même du Canada»

«On peut exiger certaines langues, oui. Mais d'exiger certaines cultures et certains points de vue, ce n'est pas acceptable. Vous avez là les vrais enjeux de l'avenir du Québec. Regrettablement, nous sommes figés sur des questions d'affichage.»

«Nous croyons dans un Canada bilingue, multiculturel. Un Canada qui croit à la protection des minorités et des droits des individus. Un pays qui profite des énergies qui existent à ce niveau pour bâtir une des meilleures sociétés au monde.»

«Sans ça, on va perdre le coeur, l'esprit même du Canada. Et je crains des fois qu'il existe des possibilités que ça arrive. Quand on a un Getty *(premier ministre de l'Alberta)* et un Devine *(premier ministre de la Saskatchewan)* qui nient les droits de leur minorité francophone, ça contribue à cette mentalité de voir le Québec comme un château fort de la langue française.»

«Ça me préoccupe beaucoup parce que plus les Québécois adoptent cette mentalité, moins le restant du Canada se préoccupe de promouvoir l'idée d'une société bilingue. On va vraiment commencer à parler de deux solitudes, de deux solitudes structurelles, comme la Belgique.»

Lucien CHAPUT



photo: Lucien Chaput

Royal Orr, président d'Alliance Québec. «Quand j'étais jeune, à l'école primaire, le programme de français de base était atroce. Dans les années 60, 70, le système scolaire ne m'avait pas préparé pour que je puisse fonctionner dans la société francophone. Un bon nombre d'anglophones au Québec étaient unilingues à cause de notre réseau scolaire. Maintenant le taux de bilinguisme chez les anglophones du Québec dépasse 60%. C'est une forte amélioration en peu de temps.»

Un problème d'Alliance Québec selon Royal Orr

«On nous a présenté comme des extrémistes»

Il y a 800 000 anglophones au Québec. De ce nombre, 40 000 sont membres d'Alliance Québec, la Société franco-manitobaine de la minorité de langue officielle.

Le gros des activités d'Alliance Québec est financé par le gouvernement fédéral à travers le programme d'aide aux minorités de langues officielles. Alliance Québec reçoit 1,1 million de dollars du fédéral et prélève annuellement quelque 300 000$ de sources privées.

Le bureau central d'Alliance Québec *(incendié fin décembre)* est situé à Montréal. Il y a un animateur et, en général, un bureau dans 21 autres régions du Québec.

Il est presque impossible de dresser un portrait-type d'un membre d'Alliance Québec, soutient Royal Orr, le président depuis 1987.

«Ça varie énormément. Dans la Gaspésie, ce sont des pêcheurs, des agriculteurs. Par contre, il y a beaucoup de représentation des domaines de l'éducation et des services sociaux.»

«En général, ce sont des personnes bien impliquées dans leur communauté, qui acceptent une approche modérée. Normalement les membres acceptent en grande partie notre approche: promouvoir les deux langues, le français et l'anglais. Certains disent qu'on est trop mou, qu'on devrait pousser plus fort pour les droits des anglos.»

«Un des problèmes depuis quelques mois, c'est qu'on nous présentait régulièrement comme des extrémistes, des personnes qui voulaient détruire la société québécoise.»

«Ce qui n'est pas le cas. Ce qu'on avait décidé, c'était d'aller devant les tribunaux québécois, pour contester une loi québécoise, pour montrer que nos droits étaient brimés. C'était une question symbolique.»

L.C.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.



photo: Daniel Tougas

Le jeu de cartes DROL à l'Autoroute électronique

Le DROL, ce jeu de cartes original inventé par Lucien Chaput et Bernard Bocquel va recevoir sa consécration télé-médiatique jeudi 23 mars à 18h30.

L'équipe manitobaine de l'émission l'Autoroute électronique de Radio-Canada a en effet décidé de présenter ce jeu de 67 cartes aux télespectateurs canadiens. Un défi relevé par le réalisateur Roland Lavoie. Les textes et la narration sont de Jean Fontaine, les images de Claude Trudel et le son de Charles Dickson.

Le sujet a été traité en 3 minutes 10 secondes et Roland Lavoie assure que les images des cartes crées par l'artiste manitobain Réal Bérard sont particulièrement saisissantes. Pourquoi les amateurs de cartes devraient-ils être insensibles aux belles choses?

Réussite complète pour le Parlement Jeunesse



Claudine ZAMPRELLI

81 étudiants d'écoles francophones ont participé à la 6e session du Parlement Jeunesse Franco-Manitobain en fin de semaine dernière à l'Hôtel de ville de Winnipeg.

Un nombre qui a beaucoup satisfait une organisatrice de l'événement, Chantal Berard: «C'est une activité qui augmente en popularité d'année en année. On a même eu besoin de placer des tables et des chaises en surplus. C'était plein à craquer».

Le Parlement Jeunesse Franco-Manitobain est destiné aux élèves de la 9e à la 12e année. C'est une occasion pour partager ses opinions avec d'autres jeunes francophones tout en exerçant son art oratoire. Le P.J.F.M. est une sorte de parlement fédéral. Tout se passe comme à la Chambre des Communes.

Durant la session, 9 projets de loi ont été discutés. Il y avait, entre autres, des lois concernant les drogues dans les sports, l'éducation post-secondaire et la modification du système Medicare.

Paul LaChance, du Collège Louis-Riel, commente ainsi les débats: «Les projets de loi étaient en rapport avec l'actualité. C'est des choses dont on va se préoccuper dans l'avenir».

Marc Champagne, un étudiant de Bonnyville, Alberta, qui est venu observer et participer à ce parlement, ajoute: «Les sujets étaient controversés. Les opinions que j'écoutais, m'aidaient à formuler mes propres idées et à mieux comprendre les sujets d'actualité».

«C'est la 3e année que je participe au P.J.F.M. et c'est la première fois que je vois un député (un participant) prendre la parole après la présentation d'un projet de loi avant même qu'un ministre ait besoin de se lever pour débuter une session. C'est la preuve de l'enthousiasme», remarque Micheline Lafond, ministre des Sports et Loisirs et ministre de la Jeunesse.

Le Parlement Jeunesse Franco-Manitobain est organisé entièrement par des jeunes francophones. Ils utilisent les écoles comme moyen de susciter des participants. «Cette année, nous avons accueilli 15 étudiants des milieux ruraux. C'est une belle augmentation des 2 ou 3 de l'année dernière», estime Chantal Berard.

Un point noir, cependant: le Collège Louis-Riel a rafflé toutes les places importantes au «gouvernement» *(soit comme étudiant comme ancien étudiant du Collège)*. Chantal Berard explique: «C'est un cercle vicieux. Le Collège Louis-Riel a la plus grosse population d'étudiants francophones, alors c'est certain qu'ils vont avoir plus de voix. Nous essayons de remédier au problème, toutefois c'est ça la démocratie».

La démocratie peut jouer des tours...



photo: Claudine Zamprelli

De gauche à droite, 3 des 81 participants du 6e Parlement Jeunesse Franco-Manitobain: Francine Hébert, 14 ans, Marc Champagne, 17 ans et Paul LaChance, 17 ans.

«Même s'il y avait beaucoup plus de nouveaux participants, la qualité des débats était très élevée. Plusieurs questions pertinentes ont été soulevées lors des débats. Les projets de loi controversés ont bien été appréciés parce qu'ils touchaient des sujets chauds et d'actualité», estime Chantal Berard, premier ministre du «gouvernement» et une organisatrice de l'événement.

Villages



Laurent
GIMENEZ

D'abord baptisé Thibaultville, le village de Richer a pris plus tard le nom que l'on connaît aujourd'hui en souvenir d'Isaïe Richer, un résidant de Sainte-Anne qui aida financièrement la paroisse à ses débuts.

Richer: solide comme du roc

Le village de Richer, situé à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Winnipeg, a poussé sur la roche et au milieu des bois il y a plus de 85 ans. Aujourd'hui encore, d'une certaine façon, la vie des résidants reste conditionnée par la nature.

«Il y a tellement de roches à Richer qu'on aurait dû appeler ça rocher», lance malicieusement Arthur Laurin, qui n'a jamais quitté son village natal. «C'est pour ça qu'il y a toujours eu très peu de fermiers dans le coin. Pour vivre, les gens travaillaient dans le bois».

Qu'est-ce qui a bien pu pousser les premiers pionniers de Richer à s'installer dans ce pays de roches, de marais et de bois, alors que quelques kilomètres plus à l'ouest s'étendait la riche terre des plaines? Peut-être un malencontreux hasard, tout simplement. Mais un hasard qui a fortement déterminé le destin du village.

Parce que leurs terres n'étaient pas bonnes pour l'agriculture, les résidants de Richer ont dû gagner leur vie en allant couper du bois dans les forêts environnantes. Il fut un temps où quasiment tout le monde pratiquait cette activité. «Mon grand-père, mon père, mon oncle, ils travaillaient tous comme bûcherons», témoigne Bruce Willman qui, lui, a rompu avec la tradition et travaille à Winnipeg.

Mais les ressources en bois n'étant pas inépuisables, il a fallu aller de plus en plus loin pour en trouver. Trop loin. C'est ainsi que plusieurs familles de Richer se sont exilées en ville ou dans les villages voisins plus «gâtés» par la nature, notamment Sainte-Anne-des-Chênes.



photo: Laurent Gimenez

Thérèse Chaput, née Perron, et l'un de ses 18 petits-enfants, Joël, 8 ans. «Il y a toujours de la roche à Richer. Mon fils Michel a dû acheter une terre à 5 milles du village pour pouvoir avoir du foin».



photo: Laurent Gimenez

Trois générations de Laurin. De droite à gauche: Arthur Laurin, sa femme Madeleine, née Vincent, leur fille Lauraine Saindon et leur petite-fille Noëlline, 14 ans.

Richer, comme tous les villages «d'immigrants», a souffert de cette situation. «On nous appelait les sauvages», rappelent les plus anciens. Et tous ceux qui ont fréquenté l'école de Sainte-Anne il y a 25 ou 30 ans reconnaissent avoir été quelques fois montrés du doigt ou marginalisés.

Entreprises prospères

Il est vrai que Saint-Anne et Richer ont connu une évolution totalement inverse. Sainte-Anne, entouré de bonnes terres agricoles et situé plus près de Winnipeg, s'est beaucoup développé à partir des années 50, grâce aux services de santé, jusqu'à devenir le plus gros village francophone du Manitoba, avec plus de 1 400 résidants.

Richer, au contraire, n'a jamais vraiment décollé. La population est restée sensiblement la même: 312 résidants en 1986 contre 339 en 1961.

L'industrie forestière en déclin n'a pas été relayée par de nouvelles activités économiques, même s'il reste quelques entreprises prospères comme le moulin à bois de Jules Godard qui emploie entre 3 et 9 personnes. Aujourd'hui, l'immense majorité des résidants n"a d'autre choix que de travailler en ville.

Malgré cela, les résidants semblent très fortement attachés à leur village. Mieux: plusieurs jeunes familles ont décidé de revenir après quelques années «d'exil» en ville. C'est le cas de Léo et Lauraine Saindon qui ont pu retourner au bercail il y a deux mois avec leurs deux filles de 12 et 14 ans.

Frappant aussi, le dynamisme dont font preuve les bénévoles, que ce soit pour la traditionnelle fête des Black Bear Days en été, pour le souper paroissial annuel, ou pour les nombreuses activités organisées par le Club communautaire. «On ne manque vraiment pas de bénévoles», affirme Noël Marand, le vice-président du Club communautaire. Tous les villages n'ont pas cette chance.



photo: Laurent Gimenez

Jules Godard dirige une entreprise de bois à Richer depuis 1965. «On se tient surtout dans un rayon de 60 à 80 milles autour d'ici. Mais le beau bois, il faut aller le chercher de plus en plus loin».

Et si Richer devenait Huggieland ?

Des centaines d'emplois créés, des touristes à longueur d'années, de l'argent qui coule à flots. Voilà ce que fait miroiter Hugh Shirley aux gens de Richer s'il parvient à réaliser son projet de parc de loisirs.

Hugh Shirley, un homme d'affaires de Winnipeg, a un grand rêve. Il voudrait construire un gigantesque parc s'étendant sur 8 000 acres. Où ça? Sur un terrain situé à 3 milles à l'est de Richer. Quand ça? Le plus tôt possible. Quel nom donnerait-on au parc? Huggieland, bien sûr.

Ce projet, tout le monde en parle à Richer depuis des mois. Il y aurait, dit-on, plusieurs centaines d'emplois à la clé. «C'est ce qu'on attend depuis 100 ans. Tout le village en profiterait», estime Lauraine Saindon.

Malheureusement, il y a un hic. Le terrain convoité par Hugh Shirley appartient à la province et le gouvernement manitobain tarde à autoriser la vente. Albert Chaput, le conseiller de Richer à la municipalité de Sainte-Anne, explique:

«Nous avons fait la demande au gouvernement en octobre dernier et on attend encore la réponse. Cela peut prendre cinq ans, d'après ce qu'on m'a dit. Il paraît aussi que la société Walt Disney a menacé d'entamer des poursuites si le parc est construit».

«En plus, il y a quelques semaines, on a eu la visite de représentants du ministère des Ressources naturelles qui nous ont dit qu'ils voudraient créer une réserve naturelle juste à cette place-là! Pourtant, ce serait le terrain idéal pour un parc de loisirs. C'est juste de la roche et des marais, donc c'est inutilisable pour l'agriculture».



photo: Laurent Gimenez

Monique Willman, secrétaire du Club communautaire de Richer, et Noël Marand, vice-président, travaillent depuis plusieurs mois sur un ambitieux projet de centre récréatif qui serait bâti dans le parc Dawson Trail. Si tout se passe bien, la construction pourrait commencer au printemps 90 et le centre ouvrirait ses portes à l'automne suivant.

La pratique du droit en français au Manitoba

La création de l'Institut Joseph-Dubuc Inc.

Le 10 février 1984, le Comité pour l'intégration du français à la pratique du droit au Manitoba (le Comité des juristes francophones) obtient la constitution en corporation d'un nouvel organisme nommé «Institut Joseph-Dubuc Inc.». L'Institut devient dès lors un organisme autonome totalement distinct du Comité des juristes francophones, malgré le fait que celui-ci ait entrepris toutes les démarches nécessaires à sa création. En effet, dans l'esprit des fondateurs de l'Institut, le Comité des juristes francophones retiendra son rôle d'organisme de revendication alors que l'Institut adoptera une vocation plus technique en se consacrant principalement à la confection d'outils de travail.

Guide du praticien

Parmi les projets de l'Institut, la confection d'un Guide du praticien représente le plus onéreux. Le Guide du praticien est un ensemble de modèles d'actes juridiques rédigés en français et conformes au droit manitobain. La réalisation de ce projet devrait se terminer au cours de l'année 1990.

Traduction de documents destinés au grand public.

De nombreux organismes manitobains publient des documents de vulgarisation du droit et ne savent à qui s'adresser pour en obtenir une version française.

L'Institut a conclu des ententes avec l'Association manitobaine d'éducation juridique communautaire, la Société du Barreau du Manitoba et la division manitobaine de l'Association du Barreau canadien en vue d'assurer la traduction de certains des documents de vulgarisation publiés par ces organismes.

Dans le cadre de ce projet un ensemble de documents de vulgarisation du droit a été préparé à l'intention du public manitobain.

Cours de plaidoirie et formation linguistique

Il s'agit de cours de plaidoirie et de perfectionnement en terminologie juridique offerts aux praticiens du droit qui sont répétés périodiquement, selon les besoins.

L'Institut organise divers ateliers de formation permanente à l'intention des praticiens du Manitoba, tel l'atelier sur les nouvelles Règles de la Cour du Banc de la Reine.

Bibliothèque de textes de «common law»

L'Institut a fait l'acquisition de deux exemplaires de la grande majorité des lexiques juridiques bilingues et des textes de doctrine de «common law» rédigés en français.

Ainsi, l'Institut a créé, dans ses locaux, une bibliothèque qui met à la portée des juristes d'expression française un bon nombre d'ouvrages essentiels à la pratique quotidienne du droit.

De plus, l'Institut place, depuis 1987, un des exemplaires de ces documents à la bibliothèque du Palais de justice de Winnipeg, ce qui permet de généraliser l'accès à ceux-ci.

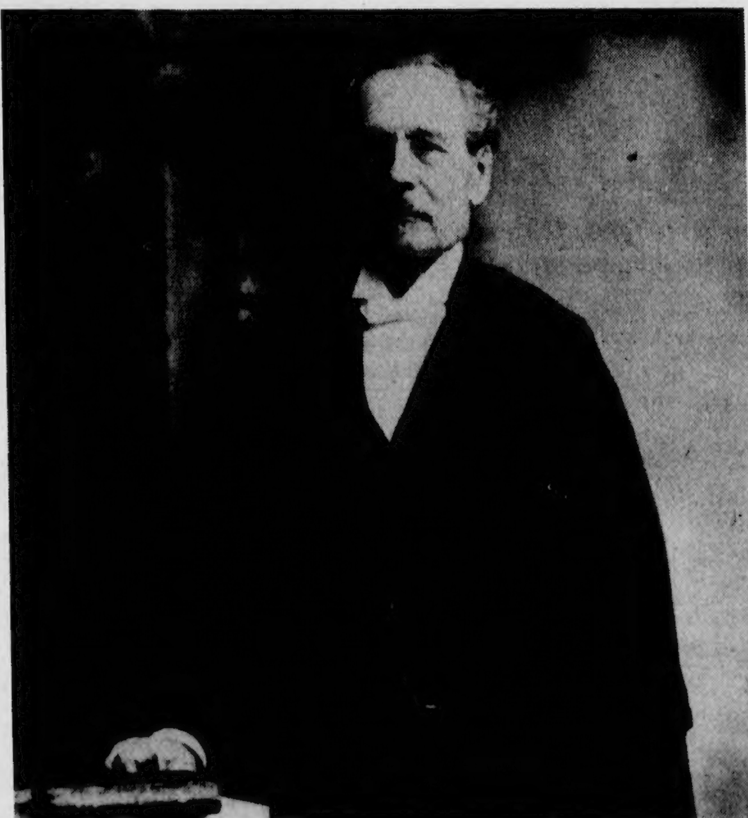
Qui était Sir Joseph Dubuc (1840-1914)?

D'où vient le nom retenu dans la raison sociale de l'Institut? Joseph Dubuc arrivait au Manitoba en 1870, à la demande de Louis Riel. Il appuya fermement le gouvernement provisoire et, lorsque Riel dut s'enfuir, il travailla ardemment à le faire revenir comme chef des Métis.

Élu membre de la première Assemblée législative du Manitoba, Dubuc devenait procureur général du gouvernement Girard en 1874 et président de l'Assemblée de 1875 à 1878. Il était élu à la Chambre des communes en 1878 et démissionnait l'année suivante pour devenir juge à la Cour du Banc de la Reine. En 1903, il devenait juge en chef du Manitoba.

Durant toute sa carrière politique et juridique, Dubuc s'employa à sauvegarder les garanties constitutionnelles d'égalité pour les Canadiens français du Manitoba.

C'est ainsi à la suite de cet éminent juriste d'antan que nos juristes d'aujourd'hui se sont ralliés pour promouvoir la langue française au sein de notre système judiciaire.


Sir Joseph Dubuc (1840-1914)

PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Me Daniel MATHIEU

À VENIR

Si depuis 1984 le Comité pour l'intégration du français à la pratique du droit et l'Institut Joseph-Dubuc Inc. oeuvrent conjointement à la promotion du bilinguisme judiciaire au Manitoba,il n'en demeure pas moins que la petite communauté juridique ressentait de la difficulté à gérer et à participer activement aux assemblées des deux organismes.

Le besoin de répondre aux problèmes reliés à la structure corporative se faisait sentir au sein de l'Institut. Le Comité de son côté, devait mieux se constituer de façon à prendre en mainla promotin et la revendication nécessaire au respect des droits linguistiques de la communauté franco-manitobaine. Nous verrons dans le prochain article, quels moyens auront été retenus par les juristes francophones pour atteindre ces objectifs.

Terminologie juridique

Statut/Statutaire

On entend quelquefois le mot 'statut' ou 'statutaire' pour désigner le droit écrit. Ce terme a son origine dans le système de la Common Law, où il servait à distinguer le droit 'écrit',d'origine législative, du droit 'non écrit' jurisprudentiel, créé par les tribunaux.

En français, il n'y a qu'une façon de désigner le droit écrit: c'est la «LOI».

Ex.: Lois révisées du Manitoba.

'Statutory' se rend par légal prévu par la loi, imposé par la loi, par interprétation de la loi.

Le «statut» c'est l'ensemble des lois qui concernent l'état et la capacité d'une personne.

Ex.: Le statut juridique d'une personne.

Le statut du français devant les tribunaux manitobains.

Les «statuts» c'est l'ensemble des articles définissant une société et réglant son fonctionnement.

Ex.: Les statuts d'une société commerciale.

[Source: Module de base – La plaidoirie, AJEFO, 1984]

Nouvelles

Du 16 au 18 mars, l'Institut a organisé un cours de français juridique en droit pénal à Vancouver en Colombie-Britannique. Ce cours permet aux praticiens, aux Procureurs de la Couronne et aux juges de la Cour provinciale de perfectionner leur connaissance linguistique et terminologique dans le domaine des instances pénales.

Deux juristes franco-manitobains ont participé à la Conférence du Programme de contestation judiciaire du Secrétariat d'État tenue à Moncton, au Nouveau-Brunswick, les 11 au 13 mars 1989. Il s'agit de Me Laurent Roy, c.r., président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et président de l'Institut Joseph-Dubuc Inc. ainsi que de Me Radha Curpen, présidente du Comité pour l'intégration du français à la pratique du droit au Manitoba.

Le Programme de contestation judiciaire subventionne en partie les individus ou groupes qui s'appuient sur les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés lors d'une contestation judiciaire.

Sainte-Rose-du-Lac

Création de fonds de réserve

Les conseillers de la municipalité rurale de Sainte-Rose ont décidé de créer de deux fonds de réserve pour faire face aux investissements futurs.

Dans un premier fond de réserve destiné aux dépenses d'équipements *(machines, niveleuse etc.)*, la municipalité s'engage à verser 20 000$ par an jusqu'en 1991.

Dans un second fond destiné aux dépenses pour les bureaux et les bâtisses, 3 000$ seront mis de côté chaque année jusqu'en 1994.

La création de ces deux fonds de réserve est soumise à l'approbation du ministère des Affaires municipales.

Ph.D.

La Montagne

Difficultés pour 1990

Les commissaires de La Montagne ont adopté le budget pour la fin de l'année scolaire 89 et pour l'année scolaire 89-90. Devant la montée des dépenses salariales, les commissaires sont inquiets pour les prochaines années.

«Si l'on ne reçoit pas plus d'argent de la province, on risque d'avoir des problèmes l'an prochain, compte tenu des difficultés économiques croissantes.» Secrétaire-trésorier, Gérard Lesage résume ainsi l'inquiétude financière de ses collèges de la division scolaire.

Pour boucler les deux derniers budgets, les commissaires ont dû puiser 400 000$ dans la réserve. Mais celle-ci est vide désormais. Sur un total de dépenses de 6,42 millions de $ *(de janvier à décembre 89)*, la province accorde une subvention de 4,67 millions. Cette subvention est insuffisante pour payer l'augmentation de salaires de 3,5 % qui a concerné tout le personnel *(82% des dépenses au total)*.

La taxe payée par les parents augmente de 1,15 % pour passer de 63,96 à 64,96 milles. Les dépenses autres que salariales devraient rester stables. La division scolaire comptait 1177 élèves *(et 84 professeurs)* en septembre 88, ils étaient 1194 en septembre 87.

Ph.D.

Saint-Boniface

La bibliothèque accueille les enfants

La bibliothèque de Saint-Boniface invite les enfants à des activités diverses le mercredi 29 mars à 14h.

Au programme: fabrication d'images avec des écailles d'oeufs et bricolage pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Le nombre de participants étant limité, il faut réserver sa place en composant le 986-4332.

Province

Un nouveau chalet Guide d'ici juillet

Il a fallu deux ans aux Guides pour ramasser les 107 000$ nécessaires pour construire un nouveau chalet à Plage Albert. Maintenant, les choses vont aller vite.

Au mois d'avril, le vieux chalet bâti à la fin des années 30 sera démoli. Le 1er mai les travaux commenceront. Et d'ici le 1er juillet, les Guides devraient prendre possession du nouvel édifice de 2 étages, équipé pour abriter une cinquantaine de personnes, été comme hiver.

C'est sans regret que la coordonnatrice provinciale des Guides, Corinne Leblanc-Fenez, suivra la démolition de l'ancien chalet. «Il n'y avait pas de douches, pas de toilettes. Le chalet ne pouvait pas être utilisé l'hiver».

«Le nouveau chalet va permettre de donner une nouvelle dimension aux activités des Guides. Car il pourra servir toute l'année, pour des sessions de formation». Le mouvement Guide est fort de quelque 200 jeunes et une centaine d'adultes.

Corinne Leblanc-Fenez ajoute que le nouveau chalet sera aussi utilisé par d'autres associations de jeunes, comme les Scouts.

Les deux tiers des 107 000$ ramassés durant la campagne de financement proviennent du gouvernement provincial. D'autres prélèvements de fonds devront être organisés pour équiper convenablement le chalet.

B.B.

Somerset

Les propriétaires de l'hôtel aimeraient rebâtir

Après l'incendie de l'unique hôtel de Somerset dans la matinée du 13 mars, les propriétaires voudraient bâtir un nouvel hôtel le plus tôt possible.

L'hôtel de quatre chambres, qui datait du début du siècle, était l'un des plus vieux bâtiments de Somerset. Il avait appartenu pendant près de 40 ans à Albert Ronceray, avant d'être vendu à Jeff Charlesworth il y a cinq ans et demi.

Environ 35 pompiers des brigades de Somerset, Saint-Léon et Swan Lake ont uni leurs efforts pour éteindre l'incendie qui n'a fait aucune victime. On ignore encore l'origine du sinistre.

Les propriétaires ont précisé qu'ils aimeraient bien construire un nouvel hôtel. Mais cela dépendra du montant remboursé par les assurances ainsi que des délais de remboursement.

L.G.

Cartier

Soutien au port de Churchill

Les conseillers municipaux de Cartier ont signé une motion de soutien au maintien du port de Churchill sur la Baie d'Hudson.

Sollicités par le Comité de développement du port de Churchill, les conseillers ont tenu à prendre position pour un débouché maritime qu'ils jugent crucial pour le développement du nord du Manitoba.

Pour André Carrière, le secrétaire-trésorier de la municipalité rurale : «Le port de Churchill est l'unique accès à l'Atlantique pour l'Ouest canadien. C'est la route des provisions pour le Nord et un site important pour la défense nationale.»

La motion demande au gouvernement provincial de définir sans délai sa politique concernant cette question.

Ph.D.

Le musée de Saint-Pierre-Jolys reconnu par la province

«On raconte l'histoire canadienne»

Le musée de Saint-Pierre-Jolys est officiellement reconnu comme un monument historique provincial depuis le 24 février.

Le gouvernement manitobain actuel a ainsi confirmé la décision prise dans ce sens il y a plus d'un an par le gouvernement néo-démocrate. Réaction du président du comité du musée et maire de Saint-Pierre, Gérald Fontaine: «C'est une confirmation de la vocation provinciale de notre musée, qui raconte l'histoire de la culture canadienne-française du Manitoba».

Le musée de Saint-Pierre ouvrira ses portes sept jours sur sept pendant les mois de juin, juillet et août, comme l'an passé. Ses responsables travaillent en ce moment sur un projet de centre d'interprétation au musée. Il s'agirait d'expliquer la façon dont le sirop d'érable est produit, quelles variétés d'érables il est extrait, etc. «Ce sont les membres du comité et les bénévoles qui font tout ça», précise Gérald Fontaine.

La désignation provinciale permet aux responsables du musée de solliciter un octroi provincial de 75 000$. Cela aiderait à mettre en oeuvre le plan de cinq ans élaboré en novembre 87 et qui prévoit notamment l'installation d'ascenseurs et d'extincteurs, des rénovations intérieures et extérieures, et la construction d'une cabane à sucre dans le parc de 4 acres et demi appartenant au musée.

Cinq ans

Le coût prévu pour ce vaste projet est de 661 000$. Des démarches ont été entamées pour obtenir des subventions de la part d'organismes comme la Fédération manitobaine du patrimoine. Gérald Fontaine précise que les travaux ne pourront pas commencer avant plusieurs mois.

Laurent GIMENEZ

CULTUREL

Création d'une troupe permanente au Collège de Saint-Boniface

Le Théâtre Chiens-de-soleil est né

Les 6, 7 et 8 avril à 20 h, la nouvelle troupe du Collège Saint-Boniface présente son premier spectacle : «Théâtre de la maintenance». Avec la création d'une troupe permanente baptisée Chiens-de-soleil (1), le Collège renoue avec une longue tradition théâtrale.

La création d'une nouvelle troupe de théâtre, c'est déjà en soi un événement à Saint-Boniface. L'événement est renforcé par l'ambition des fondateurs de Chiens-de-soleil : devenir une troupe permanente capable de monter deux spectacles par an, d'organiser des ateliers, de jouer avec les écoles secondaires... Bref, de former une génération d'amoureux de la scène.

A l'origine de cette renaissance du théâtre au Collège Saint-Boniface, un professeur de sociologie fraîchement débarqué du Québec, Gilles Cazabon. D'entrée il a choisi de placer la barre haut : «Je conteste le mythe de la frontière amateurs/professionnels. Les comédiens amateurs comme ceux de Chiens-de-soleil peuvent être considérablement meilleurs que des professionnels parce qu'ils vivent encore une relation de don.»

Pour ce sociologue, le don et l'échange sont des notions fondamentales à toute société (voir ci-contre). Faire du théâtre, c'est expérimenter le don dans une société qui en manque : «Nous ne faisons pas seulement du théâtre. Entre les étudiants et les professeurs qui jouent dans la troupe, on développe de véritables relations d'amitié.»

Cyrano de Bergerac

La première pièce montée par le Chiens-de-soleil illustre bien les partis pris des fondateurs de la troupe : didactisme, culture et jeu contemporain. «Théâtre de la maintenance» est une pièce écrite en 1973 par le Québécois Jean Barbeau.

Sans jamais lacher la main du spectateur, les comédiens nous entraînent dans une succession de mondes, de Cyrano de Bergerac au rock. Le théâtre est le moyen d'expression des comédiens, c'est aussi l'un des sujets abordés dans la pièce. Le spectateur apprendra enfin, par exemple, comment distinguer le côté cour du côté jardin.

La troupe de Gilles Cazabon entend bien se faire connaître en défendant la création de qualité. «Ma conviction, c'est qu'il y a un public prêt pour ce type de spectacle, affirme le directeur de Chien-de-soleil. Nous partons du principe que le public est aussi intelligent et intéressé que le spectacle qu'on lui présente.»

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

L'équipe du Théâtre Chiens-de-soleil : de gauche à droite, au premier rang, Francine Gringras, Guylaine Brin, Véronic Tognerl et Joelle Thivierge ; au second rang, Gilles Cazabon, Louise Gauthier, Hélène Bédard-Cazabon, Joanne Cairns et Eric Laroche ; au troisième rang, Marc Messier, Richard Cazabon, Joël Bergeron, Paul Grégoire et Gino Turgeon.

Oeils-de-bouc

Gilles Cazadon a choisi pour nom Théâtre Chiens-de-soleil en référence au phénomène des trois soleils des grands froids manitobains. A «La Liberté» et dans beaucoup de foyers franco-manitobains on préfère l'expression les «oeils-de-bouc».

L'expression Chiens-de-soleil n'est qu'une traduction de l'anglais, alors que les oeils-de-bouc sont franco-canadiens à 100%. Les fondateurs de cette nouvelle troupe nous pardonneront bien cette chicane, très utile à notre sens. Il n'est jamais trop tard pour bien faire...

La semaine de...

Monique LaCoste



Monique LaCoste est chanteuse et animatrice à CKSB

Chaque semaine nous allons demander à une personnalité du Manitoba de nous proposer quelques sorties. Cette semaine, Monique LaCoste ouvre le bal. Elle nous propose cinq sorties :

• **Home expression show.** Le printemps s'en vient, on a le goût de changer des choses dans la maison. On trouve dans ce salon un tas de suggestions, d'outils et de matériaux pour la rénovation intérieure ou extérieure. Jusqu'au samedi 19, au Centre de congrès, ouvert toute la journée.

• **«Dangerous liaisons»**, un film original et bien fait *(7 nominations aux Oscars)*. Comme dans «Fatal Attraction», l'actrice Glenn Close conseille fortement la vie monogame. Au cinéma Garrick, à 19 h 15 *(sauf le mercredi et le jeudi)* et à 21 h 15 .

• **Le «Riff-Raff» au Foyer du CCFM.** Un concert rock et blues avec une gang de franco-manitobains que l'on ne voit pas souvent. Jeudi 16 et vendredi 17 à partir de 21h 30.

• **Soirée jazz au Johnny G's** *(557, rue Osborne, au-dessus du club Corner boy's)*. Un nouveau rendez-vous jazz à Winnipeg avec des musiciens de premier plan. Pour ce premier dimanche : Mark Scholl, Ron Paley, Laurent Roy et John Irvin.

• **Le Nouveau Station Wagon.** Un bon mélange de musique folk et pop en français et en anglais. Au Norwood *(angle Taché-Marion)*, vendredi 18 et samedi 19 à 21 h 30.

Compilé par Philippe Descamps

Lectures

LITTÉRATURE

Dernier Calepin, par Félix Leclerc

Les dernières grandes pensées du grand maître de la chanson et de la poésie québécoise reflètent sa sagesse et son humour.

(Nouvelles Editions de l'arc, 1988).



GRAND-BI EN 1873

DOCUMENTAIRE

La fabuleuse histoire du cyclisme, des origines à 1955, par Pierre Chany.

Un premier tome amplement illustré qui décrit tout ce que le cycliste amateur veut savoir sur les bicyclettes.

(Nathan, 1988).



JEUNESSE

Un pèlerinage en Inde du sud en 1845, par Françoise Boudignon.

Suivez le pèlerinage d'une famille de paysans vers un grand temple de Tiruvannamalai. Un livre bien illustré.

(Albin Michel Jeunesse, 1988).

ROMAN HISTORIQUE

La fille du ciel, par Ysabelle Lacamp.

Dans la Chine du Xe siècle, Shu-Mei refuse son statut d'épouse cloîtrée et prend tous les risques pour abattre l'empereur.

(Albin Michel, 1988).

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Les Rendez-Vous

CINÉMA

• «Les 400 coups» de François Truffaut *(Fr. 1959)*, les premières aventures d'Antoine Doinel adolescent, le premier film de Truffaut au début de la nouvelle vague. Au ciné-club du CUSB le vendredi 17 à 20 h salle 2117.

• «Le voleur de Bicyclette» de Vittorio De Sica *(Ita. 1948 VO STF)*, le film-mythe du cinéma néo-réaliste italien de l'après guerre. Ciné-club du CUSB, jeudi 23 à 20 h, salle 2117.

CONCERTS

• Clavecins: «Les compositeurs du XVIIIe siècle», concert d'Eric Lussier et Janet Offer donné dans le cadre de la Quinzaine du bicentenaire de la Révolution française organisée par l'Alliance française. Samedi 18, 20 h à l'Augustine United Church 444, avenue River. Billets (8 $) en vente à l'Alliance française, 725, av. Corydon. (477-1515).

• «Riff-Raff», les anciens du 100 nons et du groupe «Flambé». Vendredi 17 au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Mârdi jazz avec Normand Ferraris et son groupe. Mardi 21, au Foyer du CCFM.

• Gilles Fournier et ses amis. Jeudi 23 au Foyer du CCFM.

CONFÉRENCE

• «La chanson française dans la période révolutionnaire», par Jean-François Roederer, attaché linguistique de la France au Manitoba. Vendredi 17, 20 h à l'Alliance française 725, av. Corydon.

EXPOSITIONS

• «Infernemental 8 : The Tokyo Edition», une vision japonaise de la télévision et de l'art vidéo pour mieux comprendre la culture TV, présentation de Alfred Birnbaum, un artiste vivant à Tokyo. Série de 5 heures présentée à la Winnipeg Art Gallery. Jeudi 23 à 19 h 30.

• Dmitro Stryjek : «L'homme et son travail», un peintre populaire canadien d'origine ukrainienne, une peinture originale d'un autodidacte marqué par son exil. A la Galerie I de la Winnipeg Art Gallery, jusqu'au 30 avril.

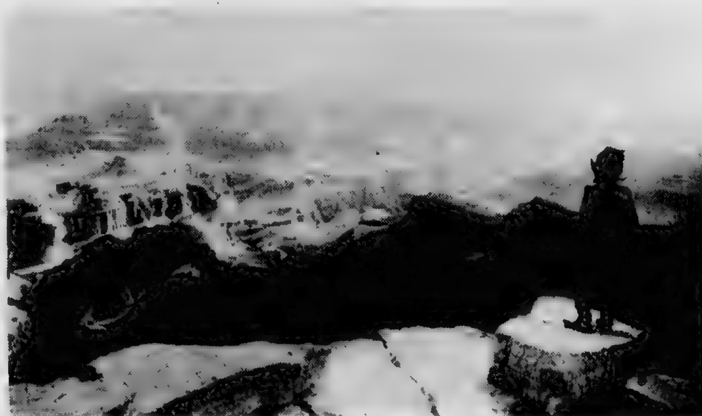
• Les élèves du CCFM exposent leur travaux dans la Galerie I du Centre culturel jusqu'au 31 mars.

TÉLÉVISION

• Championnat du monde de patinage artistique. Dimanche 19, 19 h 30 à Radio-Canada.

• Ciné-club, «Papa est en voyage d'affaires» d'Emir Kusturica *(Yougos. 1985)*, Palme d'or du Festival de Cannes, comédie dramatique sur les ombres de la fondation du «socialisme» en Yougoslavie. Dimanche à 22 h 45 au ciné-club de Radio-Canada.

• Documentaire, «Démocratie» de Patrick Watson *(Can. 1988)*, dernier épisode consacré à l'ordre public. Quelle est la principale responsabilité du droit en démocratie? Jeudi 23, 20 h à Radio-Canada.



Le théâtre IMAX présente les secrets des Grands Canyons, un film de 36 minutes du cinéaste Kieth Merrill racontant l'expédition des Espagnols au Colorado en 1540. (Renseignements: 956-2400)

Un Juno pour les berceuses de l'Ouest



photo: Lucien Chaput

Connie Kaldor (debout à gauche), Carmen Campagne (debout à droite) et sa fille, Stéphanne, assise sur les genoux de sa grand-mère, Marguerite (née Giraudier) Campagne. Un premier disque et déjà un premier Juno...

«Pour nous, c'était toute une surprise», affirme Carmen Campagne, gagnante avec Connie Kaldor et Fred Penner du Juno pour le meilleur disque pour enfants au Canada en 1988. «On ne s'était même pas préparé un discours!».

Il n'y avait pas de doute que Lullaby Berceuse, endisqué en octobre 1988 par Carmen Campagne et Connie Kaldor, serait un succès garanti.

«Personne n'avait vraiment composé de nouvelles berceuses», avait expliqué Carmen Campagne à La Liberté à l'époque. «C'est sans doute le premier disque de nouvelles berceuses. Et c'est certainement le premier disque bilingue de berceuses».

L'aspect bilingue du disque explique-t-il en partie le succès de Lullaby Berceuse? C'est très difficile à savoir, répond Carmen Campagne, qui était présente à la soirée gala à Toronto dimanche 12 mars. «Je ne sais pas s'ils savaient ce qu'est une berceuse. D'ailleurs, tout au long de la soirée, il le prononçait «bear kuze»!»

Depuis novembre, entre 5 000 et 7 000 exemplaires du disque ont été vendus. En recevant le prix Juno, les ventes devraient augmenter ou tout au moins se maintenir.

Recevoir un prix Juno, qui couronne les meilleures productions musicales canadiennes de l'année, c'est pas mal encourageant, assure Carmen Campagne. Par contre, il n'est pas question d'embarquer dans une nouvelle carrière de tournées.

«Les grandes tournées, ça ne m'intéresse pas», souligne l'ancien membre du groupe Folle Avoine. «Mais ça m'intéresserait de faire des tournées dans les écoles.»

Autres projets? «J'aimerais enregistrer un disque en français pour enfants, un mélange de chansons traditionnelles et de mes propres compositions», indique la mère d'un *(bientôt deux)* enfant.

Et qui sait? Si Connie Kaldor peut trouver le temps, un deuxième disque de berceuses serait «une possibilité».

L.C.

Jacques St-Vincent affirme:

C'est pas un jeu d'intimidation

Ce qui fait la différence dans la série? L'expérience des As de Sainte-Anne, répond Gerry Fender des Clippers de Niverville. Et il ajoute: «Durant la deuxième et troisième partie, on les a fait bien paraître!»

Les As ont une bonne équipe, affirme le résidant de Saint-Adolphe. «Mais nos joueurs n'ont pas bien joué pour l'instant. A cause des blessures et de suspensions, on n'a vraiment que 11 patineurs. Et durant les séries éliminatoires, ce n'est pas suffisant.»

«Ce n'est pas un jeu d'intimidation», évalue à son tour Jacques St-Vincent des As de Sainte-Anne. «Ce sont des bonnes parties. Il n'y a pas de niaiseries.»

«Jusqu'à présent, on a l'avantage d'avoir une équipe mieux équilibrée. On a trois bon trios, trois vraiment bon trios. Et Phil Grégoire, notre gardien de but, fait la différence.»

Bien que les As de Sainte-Anne menaient la série *(2 victoires, 1 défaite)* à l'heure où nous allions sous presse, les résultats auraient pu être différents. «Disons qu'on pourrait mener la série 3 matchs à 0. De la même façon, on pourrait avoir perdu les trois premiers matchs», affirme Jacques St-Vincent.

«Compter les buts à une minute de la fin d'une partie, en gagner deux de cette façon, ça indique comment proche sont les deux équipes». Et il ajoute: «On est chanceux. Mais la chance, c'est le signe d'une bonne équipe!»

Lucien CHAPUT



Archives de La Liberté

Phil Grégoire, le gardien de but des As de Sainte-Anne. Comment expliquer qu'un gardien de but peut jouer aussi bien durant les séries éliminatoires? «Les foules, affirme Jacques St-Vincent. Un gardien de but qui veut vraiment prouver qu'il est bon le fait lorsqu'il y a des spectacteurs et que les matchs sont proches. Tu ne remarques jamais le gardien de but lorsque tu gagnes 15 à 0».

Une question reste posée dans la Hanover-Taché

Y a-t-il un secret à Niverville?

Jacques St-Vincent des As de Sainte-Anne n'aime pas les Clippers de Niverville. Et il ne le cache pas. La raison? Il est convaincu que les Clippers se sont achetés une équipe!

«La seule raison que je n'aime pas Niverville, c'est qu'ils payent des joueurs. Ce n'est pas juste et ce n'est pas bon pour la ligue», soutient Jacques St-Vincent.

«Les autres équipes de la ligue font comme nous. Ils travaillent avec le hockey mineur et amènent les jeunes joueurs au fur et mesure qu'ils sont prêts. Niverville s'est bâti une équipe dans un an.»

Gerry Fender des Clippers de Niverville est au courant de ce qui se dit à travers la ligue. «On ne fait rien qui ne se fait pas ailleurs dans la ligue. Il y a peut-être de l'argent pour défrayer l'essence pour le transport, mais c'est tout.»

«Il y a des joueurs qui veulent jouer avec notre équipe parce qu'on est plus près de Winnipeg où ils résident. Ça leur fait moins de déplacement.»

Le fait qu'on accuse Niverville d'être une équipe de mercenaires n'a aucun effet sur les joueurs, affirme Gerry Fender. «Ça n'a aucun effet parce que les joueurs connaissent la vraie situation».

Par contre, s'il y a une chose qui tracasse un peu l'équipe qui a terminé la saison régulière en première place, c'est le fait d'être identifié comme une équipe de bourreaux.

«On a eu des problèmes l'an dernier, notre première année. Cette saison, on a réduit de moitié nos punitions. Pourtant on nous étiquette toujours comme une équipe salope. Et ça, ça préoccupe les joueurs».

L.C.

Saint-Boniface

Moins d'élèves, plus de profs

Les commissaires de Saint-Boniface ont adopté leur budget pour 1989. Lexercice budgétaire a été l'occasion de faire le point sur la situation du personnel.

Malgré le déclin des inscriptions, la division scolaire de Saint-Boniface connait une augmentation régulière de son personnel enseignant depuis 1985. En 1985, il y avait 6294 élèves pour 404 enseignants à plein temps. En 1988, ils étaient 5275 pour 411 professeurs.

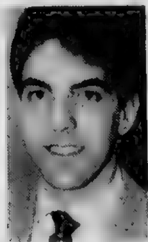
Parmi les priorités du nouveau budget, on peut noter le financement des surveillants des zones d'embarquements pour les écoles secondaires et l'augmentation de la subvention pour l'audio-visuel.

La taxe scolaire payée par les parents reste fixe. Pour la période de janvier à juin 89 les dépenses s'élèvent à 17,52 millions de $. Elles seront de 19, 07 millions pour la période de juillet 89 à juin 90.

Ph.D.

Comment devenir un génie des relations publiques

Mike Smith peut-il résoudre le dilemme des Jets?



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Echanger ou ne pas échanger Dale Hawerchuk? Voilà la question cruciale pour les Jets.

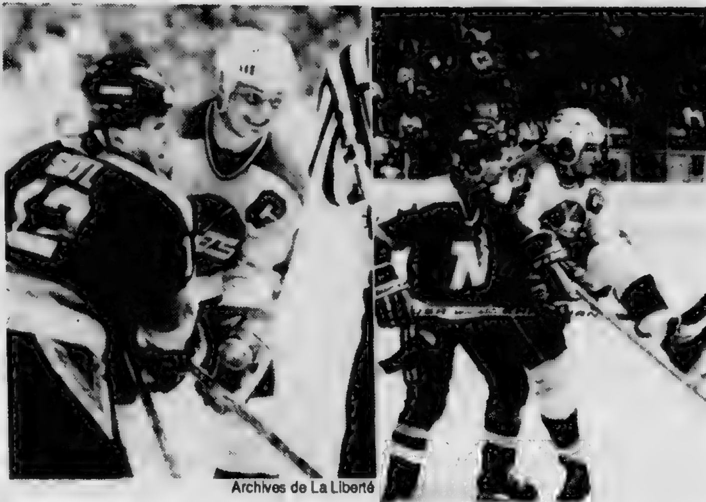
C'est possible de comprendre les frustrations du capitaine des Jets. Après huit saisons avec l'équipe, il n'est toujours pas en mesure d'aspirer à remporter une coupe Stanley. En huit ans, la direction des Jets, modèle John Ferguson, n'a pas su bâtir autour du numéro 10.

Et maintenant c'est à Mike Smith et Dennis McDonald de choisir une nouvelle direction. Direction qui peut inclure Hawerchuk ou non. En sachant que d'une manière ou d'une autre, ce n'est pas garanti que le succès suivra.

Hawerchuk représente en ce moment la seule vraie valeur sûre des Jets. Thomas Steen, Andrew McBain, Dave Ellett, Fredrik Olausson, Pat Elynuik et Brent Ashton ont tous leur valeur. Mais il reste de petits points d'interrogation à côté de leur nom.

Steen est-il vraiment aussi bon que sa fiche de cette saison? Ellett et Olausson deviendront-ils de bons joueurs défensifs? Et ainsi de suite...

Le dilemme est évident: si Hawerchuk reste, il faut s'assurer d'avoir de meilleurs compléments. Donc, les McBains et les Elletts deviennent les valeurs échangeables de l'équipe. Et les transactions majeures de cet été tourneront autour d'eux.



Archives de La Liberté

Les photos trompeuses: Ducky ne s'est pas tant fatigué...

L'option «Hawerchuk reste» finit par être la plus difficile puisqu'on demande à Smith d'assurer un meilleur support pour sa vedette de 27 ans, tout en assurant une relève.

L'option «Hawerchuk doit partir» n'est pas nécessairement plus plaisante. C'est quand même lui qui a vendu les billets au cours des dernières années. Et c'est une vedette. Sans les manchettes, mais quand même une vedette.

En définitive, tout dépendrait de ce que les Jets obtiendraient ou n'obtiendraient pas. Si Boston offrait Craig Janney et Cam Neely aux Jets pour le numéro 10, j'ai l'impression que ce serait une erreur de ne pas échanger Hawerchuk.

Par contre, ne pas accepter une grosse somme d'argent et un autre joueur de 27 ans en échange de Hawerchuk serait un coup de génie qui éviterait un désastre dans la prochaine décennie.

L'été 1989 en dira long sur les compétences de Mike Smith. Pas un génie en relations publiques, Smith peut cependant réussir le meilleur coup publicitaire en assurant l'avenir de l'organisation.

Jean Comte des Hawks a déjà ses priorités bien en tête

Garder l'esprit d'équipe et augmenter la sécurité

«On parle déjà de la prochaine saison des Hawks». Jean Comte, le gérant de l'équipe de Lourdes, n'est pas du genre à se laisser abattre. Même si son équipe a perdu 7-0, 8-7 et 6-4 contre Gladstone en finales de la South Central Intermediate.

«Ça a été notre meilleure saison depuis 7 ou 8 ans. On a perdu seulement une partie durant la saison régulière. Il n'y a rien de mal avec ça. Et on a battu Bruxelles en 3 matches en demi-finales. Ça aussi ça valait bien de quoi».

«Évidemment, on est désappointé d'avoir perdu contre Gladstone en 3 parties. Mais il faut bien dire qu'à la fin, il manquait plusieurs joueurs à cause de blessures».

Jean Comte tire la leçon suivante: «Au lieu d'une équipe de 20 joueurs la saison prochaine, on va essayer d'en avoir 22 ou 23. Un peu de sécurité, ça aiderait».

Le patron des Hawks sait aussi qu'une bonne équipe, ce n'est pas une simple question de nombre. «Il y a eu une bonne entente entre les joueurs. C'est un vrai plaisir d'avoir une équipe pareille».

Jean Comte s'organise déjà pour cultiver le bon esprit qui règne: «Dans deux ou trois semaines, il y aura le wind-up. Cet été, on organise un tournoi de golf pour les joueurs et l'exécutif. Il faut que les gars restent ensemble, comme une grosse famille».

L'avenir s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Y compris côté financier: «On va finir l'année légèrement dans le noir. C'est nouveau pour nous autres. L'an dernier on était 2 000$ dans le trou, l'année avant 5 000$». *(Le budget est d'environ 15 000$).*

Bernard BOCQUEL

SOCIÉTÉ

L'imagination aux fourneaux

La cuisine, c'est aussi l'art de s'accommoder des restes

Isabelle Barnabé, 67 ans, ne manque pas d'esprit d'entreprise. La cuisinière accomplie de Saint-Jean-Baptiste dresse actuellement une liste de recettes qu'elle espère voir un jour publier. Elle promet un mélange original de «vieilles recettes et de mets modernes». Sans oublier ces petits secrets qui baignent dans 55 ans d'expériences aux fourneaux...

«J'ai commencé à faire la cuisine à l'âge de 12 ans: un pudding au pain avec des biscuits secs. Ça n'a pas marché, c'était massif et pas bon», se souvient la native de Sainte-Elizabeth, élevée à Baptiste par sa grand-mère.

«Ma grand-mère ne voulait pas me laisser faire la cuisine, parce qu'elle n'aimait pas gaspiller», ajoute, avec un large sourire, la mère de 12 enfants et de 5 orphelins, qui a justement fait de la lutte contre le gaspillage le credo de sa cuisine.

«Beaucoup de jeunes femmes n'ont pas appris.»

«Quand j'ai donné des cours de cuisine à Saint-Jean-Baptiste en 1976 et 1977, j'ai enseigné la cuisine canadienne-française et économique. Car le problème, c'est que beaucoup de jeunes femmes, qui achètent tout en boîte, n'ont pas appris comment cuisiner économiquement».

«Pour moi, le pain, c'est sacré, sauf s'il est moisi. On ne le jette jamais, on en fait de la chapelure, du pudding au pain, de la farce. Ou prenez le lait sur. Pourquoi le jeter à la poubelle, quand on peut faire des belles crêpes avec!».

Les talents d'Isabelle Barnabé ont vite été reconnus et convoités. La maison de Pierre Barnabé à Letellier avait été surnommée «le restaurant du coin». «On recevait de la visite toutes les fins de semaine. La maison était toujours pleine». Si bien qu'un jour de 1970, l'inévitable est arrivé:

«On m'a dit: pour toi, la cuisine, c'est pas une grosse affaire, pourquoi est-ce que tu n'organiserais pas des banquets? Je l'ai fait et je doit dire qu'avec tous les repas que j'ai servis, jamais personne n'a été malade».

Le secret est bien simple, confie Isabelle Barnabé: «Il ne faut jamais laisser traîner du manger. Un bouillon, par exemple, c'est important de le réfrigérer tout de suite».

Outre ces précautions sanitaires, le cordon bleu de Baptiste estime que l'imagination est l'une des qualités essentielles d'une bonne cuisinière ou d'un bon cuisinier. «Vraiment, il faut se servir beaucoup de son imagination. Ne pas être prêt à tout jeter. Il y a tellement de bonnes choses que l'on peut faire avec des restes!».



photo: Bernard Bocquel

Isabelle Barnabé est une cuisinière née qui prend la défense de toutes les cuisinières. «Mes belles-filles venaient me dire que mes fils leur reprochaient que "c'est pas comme ça que maman faisait". C'est normal. On aime ce à quoi on est habitué. Ce n'est pas parce que ma cuisine est meilleure. Il suffit simplement de s'habituer, comme mon mari l'a fait avec ma cuisine!».

Isabelle Barnabé a toujours pratiqué ce qu'elle prêche: «J'ai toujours essayé. J'ai toujours arrangé les recettes à ma façon. Dans les 60, j'ai commencé à faire du fromage cottage. Ça a marché. Toute le monde courait après ma recette!».

«Et puis personne me chicanait si ça ne réussissait pas. On avait un bon chien à la maison!», lance-t-elle dans un joyeux éclat de rire.

Bernard BOCQUEL

Le carré au chocolat de grand-mère

Voici la recette du carré au chocolat économique de grand-mère:

2 tasses de sucre blanc

5 cuillerées à soupe de cacao

une demi-tasse de lait

1 tasse de farine

un tiers de tasse de beurre

plus des noix ou de la noix de coco ou des arachides

Cuisez le sucre, le lait et le cacao à feu moyen durant 8 minutes, puis ajoutez la farine, le beurre et les noix. Battez le tout à la main jusqu'à épaississement, puis étendez le tout sur une casserole beurrée.

Commentaire d'Isabelle Barnabé: «Ça sera meilleur que la fudge moderne et ça coûtera beaucoup moins cher.»

Montcalm

Dessertes locales pour la 75

La municipalité rurale de Montcalm a donné son accord au ministère provincial de la Voirie pour effectuer des travaux sur les bords de la route 75.

Le ministère prévoit la réalisation de dessertes locales parallèles à la route. La municipalité est favorable à ce projet. Mais les conseillers ont demandé au ministère de prendre en charge tous les travaux ainsi que l'entretien de ces chemins de gravelles.

Ph.D.

Transcona

Défilé de mode printanière

Un défilé de mode printanière signé Boutique Flavie et organisé par Les Dames de l'Assomption se tiendra le mercredi 29 mars.

La soirée au 711, rue Leola *(Centre culturel Assomption)* débutera à 19h30. «Il y aura un tirage et plusieurs prix d'entrée seront donnés. Aussi un goûter sera servi», précise Claudette Baril.

Les billets, au coût de 5$, peuvent être réservés en téléphonant au 224-1475.

B.B.

France-Canada fête ses 20 ans au Manitoba

Fondée le 4 décembre 1968 à Saint-Pierre-Jolys, l'Association France-Canada du Manitoba est à la recherche d'un nouveau souffle.

«Nous avons des idées, mais on manque de personnel. Il faudrait que les volontaires se fassent connaître», explique Marcel Marchildon, président de l'Association depuis l'été 1985. Avec seulement 40 membres, France-Canada est tout de même bien vivante au Manitoba.

Instituteur à la retraite, Marcel Marchidon explique le rôle de son association avec la précision d'un pédagogue : «Nous sommes, avant tout, un contact pour les Français intéressés par le Manitoba, et pour les Manitobains intéressés par la France. L'association est un relais, elle fournie des renseignements et facilite beaucoup les démarches dans un sens ou dans un autre.»

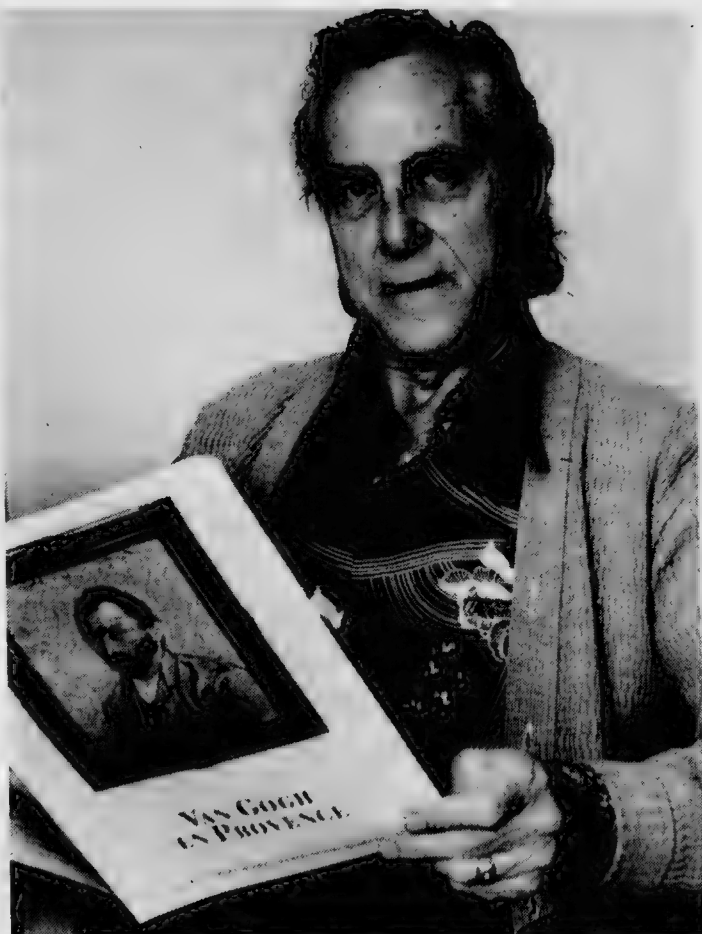
Ainsi, pendant le Festival du Voyageur, une famille de Français -les Ristori- a été reçue par des familles manitobaines. L'accueil des familles se passe toujours très bien, explique Marcel Marchildon : «Il y a toujours beaucoup de familles qui se proposent pour recevoir les Français et c'est la même chose en France avec les Canadiens.»

France-Canada est bien connue du public pour l'organisation de voyages. Mais ses responsables aimeraient sortir un peu de cette image. D'autant plus que la disparition des subventions fédérales ne lui permet plus d'offrir des tarifs aussi attrayants que dans le passé.

L'association ne se contente pas d'organiser des voyages entre la France et le Manitoba. Elle organise aussi régulièrement des soirées canadiennes ou autres pique-niques, et la traditionnelle rencontre du 14 juillet. A noter pour les prochains mois : le congrès annuel à Arles en France, et une exposition à venir sur le pays basque.

Philippe DESCAMPS

Contact : Marcel Marchildon 422-8119



Marcel Marchildon, président de France-Canada : «Ici on est imbibé, imprégné par le monde américain. On va en France pour se ressourcer dans la culture française.»

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS
AVIS DE DEMANDE ET DE CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE

DEMANDE PRÉSENTÉE PAR ICG UTILITIES (MANITOBA) LTD. EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANES AUTORISANT UNE AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ NATUREL ET LA MODIFICATION DES TARIFS POUR DIVERSES CATÉGORIES DE CLIENTS.

SOYEZ PAR LES PRÉSENTES AVISÉS QUE ICG Utilities (Manitoba) Ltd. (la Compagnie) a présenté une demande à la Régie des services publics du Manitoba (la Régie) en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances de la Régie autorisant une augmentation du prix du gaz naturel que distribue la Compagnie à ses clients dans les concessions qu'elle dessert, ainsi qu'à tous les clients qui ont passé un contrat spécial avec la Compagnie. Cette augmentation portera sur tout le gaz naturel consommé à compter du 1er janvier 1989.

Conjointement avec sa demande, la Compagnie cherche l'autorisation de la Régie concernant:

1. la base de tarifs semi-annuelle, le taux de rendement, le coût des services et les revenus nécessaires calculés en fonction de 1988, année de référence;
2. un taux de rendement global de 12,81% dont une partie est composée d'un taux de rendement des capitaux propres de 14,5% (comparativement à ce qui est permis en ce moment – un taux de rendement global de 13,42% et un taux de rendement des capitaux propres de 13,75%);
3. les principes régissant les circonstances où la Compagnie discontinue les services à un client en raison de non-paiement;
4. la perception de la somme de 0,2¢ par Mpi^3 jusqu'à 1¢ par Mpi^3) sur tout le gaz fourni par la Compagnie. Cette somme sera payée à la Canada Gas Association pour défrayer les coûts de recherche et développement dans tous les aspects technologiques de l'utilisation et la distribution du gaz naturel.

La Compagnie propose que la date d'entrée en vigueur de ces tarifs augmentés soit le 1er septembre 1989, et que ces tarifs augmentés comprenent un montant qui suffira, pendant la période du 1er septembre 1989 au 31 août 1990 à combler l'insuffisance de revenu pour la période du 1er janvier au 31 août 1989.

L'insuffisance de revenu, pendant l'exercice financier et après l'impôt sur le revenu est environ 750 000$. Si ce montant est récupéré, les revenus nécessaires de la Compagnie augmenteront d'environ 1,3%.

Si cette insuffisance de revenu était récupérée de façon uniforme sur tout le gaz naturel vendu par la Compagnie, l'augmentation serait de 4,5¢ par Mpi^3 . Le 0,2¢ par Mpi^3 qui sera payé à la Canadian Gas Association n'est pas inclus dans cette somme.

La Compagnie se propose de déposer une nouvelle étude du coût des services, laquelle répartit son coût total des services entre ses différentes catégories de clients et en tenant compte de ceci ainsi que d'autres facteurs, la Compagnie proposera une restructuration de ses tarifs entre les catégories de clients.

Les détails de la demande en ce qui concerne les revenus nécessaires pourront être examinés et seront disponibles au bureau de la Compagnie, 444, avenue St. Mary, pièce 660, Winnipeg (Manitoba). Ces documents peuvent être examinés à la Régie, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) le ou avant le 31 mars 1989.

Conformément à l'ordonnance de la Régie n° 163/87, toute personne, société ou compagnie qui désire être intervenant, participer à l'interrogatoire des témoins, présenter de la preuve ou préparer des mémoires et déposer des plaidoiries écrites sont priées d'assister à la conférence préparatoire soit en personne ou par leur représentant et d'informer la Régie de leur intention. La conférence préparatoire sera tenue au Viscount Room, 2e étage, Viscount Gort Flag Inn, 1670, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) le mercredi 5 avril 1989 à 9h.

Si les détails ne sont pas fournis par la Compagnie le ou avant le 31 mars 1989, la conférence préparatoire pourra être remise à une autre date. Les parties intéressées sont donc priées de contacter la Régie au (204) 945-2638 afin de confirmer la date de la conférence préparatoire.

Toute partie qui a l'intention d'être un intervenant doit se familiariser avec les détails de la demande de la Compagnie et doit être à la conférence préparatoire. Les buts de la conférence, entre autres, sont d'identifier les intervenants et leurs motifs d'intervention, d'accorder aux intervenants l'occasion de coopérer avec les autres intervenants afin d'éviter la duplicité des présentations et d'établir un horaire pour un échange méthodique de preuve et d'information. A la conférence préparatoire, les intervenants doivent également indiquer s'ils présenteront de la preuve.

Les parties qui ne désirent que s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sont des présentateurs et n'ont pas besoin d'assister à la conférence préparatoire. Ils doivent cependant informer le secrétaire de la Régie de leur intention d'être un présentateur.

L'heure, la date et le lieu de l'audience publique où la Régie entendra la demande de la Compagnie seront fixés à la conférence préparatoire et un Avis d'Audience Publique avec les détails de l'effet de la restructuration proposée des tarifs sera publié dans les mêmes journaux où l'on retrouve cet Avis.

Fait le 7 mars 1989.

G.O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics
405, avenue Broadway, pièce 1146
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS
AVIS DE DEMANDE ET DE CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE

DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA GREATER WINNIPEG GAS COMPANY EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANCES AUTORISANT UNE AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ NATUREL ET LA MODIFICATION DES TARIFS POUR DIVERSES CATÉGORIES DE CLIENTS.

SOYEZ PAR LES PRÉSENTES AVISÉS QUE la Greater Winnipeg Gas Company (la Compagnie) a présenté une demande à la Régie des services publics du Manitoba (la Régie) en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances de la Régie autorisant une augmentation du prix du gaz naturel que distribue la Compagnie à ses clients dans les concessions qu'elle dessert, ainsi qu'à tous les clients qui ont passé un contrat spécial avec la Compagnie. Cette augmentation portera sur tout le gaz naturel consommé à compter du 1er janvier 1989.

Conjointement avec sa demande, la Compagnie cherche l'autorisation de la Régie concernant:

1. la base de tarifs semi-annuelle, le taux de rendement, le coût des services et les revenus nécessaires calculés en fonction de 1988, année de référence;
2. un taux de rendement global de 12,53% dont une partie est composée d'un taux de rendement des capitaux propres de 14,5% (comparativement à ce qui est permis en ce moment – un taux de rendement global de 12,35% et un taux de rendement des capitaux propres de 13,25%);
3. un taux d'amortissement pour le logiciel Customer Service System;
4. les principes régissant les circonstances où la Compagnie discontinue les services à un client en raison de non-paiement;
5. une augmentation de 1,25% à 1,50% des frais pour les paiements en retard;
6. la perception de la somme de 0,2¢ par Mpi^3 (jusqu'à 1¢ par Mpi^3) sur tout le gaz fourni par la Compagnie. Cette somme sera payée à la Canada Gas Association pour défrayer les coûts de recherche et développement dans tous les aspects technologiques de l'utilisation et la distribution du gaz naturel.
7. les modalités et conditions de service qui seront applicables à tous les clients de la Compagnie, y compris les clients achat/vente et les clients T-Service.

La Compagnie propose que la date d'entrée en vigueur de ces tarifs augmentés soit le 1er septembre 1989, et que ces tarifs augmentés comprenent un montant qui suffira, pendant la période du 1er septembre 1989 au 31 août 1990 à combler l'insuffisance de revenu pour la période du 1er janvier au 31 août 1989.

L'insuffisance de revenu, pendant l'exercice financier et après l'impôt sur le revenu est environ 6 500 000$. Si ce montant est récupéré, les revenus nécessaires de la Compagnie augmenteront d'environ 3,4%.

Si cette insuffisance de revenu était récupérée de façon uniforme sur tout le gaz naturel vendu par la Compagnie, l'augmentation serait de 13,25¢ par Mpi^3 . Le 0,2¢ par Mpi^3 qui sera payé à la Canadian Gas Association n'est pas inclus dans cette somme.

La Compagnie se propose de déposer une nouvelle étude du coût des services, laquelle répartit son coût total des services entre ses différentes catégories de clients et en tenant compte de ceci ainsi que d'autres facteurs, la Compagnie proposera une restructuration de ses tarifs entre les catégories de clients.

Les détails de la demande en ce qui concerne les revenus nécessaires pourront être examinés et seront disponibles au bureau de la Compagnie, 444, avenue St. Mary, pièce 660, Winnipeg (Manitoba),. Ces documents peuvent être examinés à la Régie, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) le ou avant le 31 mars 1989.

Conformément à l'ordonnance de la Régie n° 163/87, toute personne, société ou compagnie qui désire être intervenant, participer à l'interrogatoire des témoins, présenter de la preuve ou préparer des mémoires et déposer des plaidoiries écrites sont priées d'assister à la conférence préparatoire soit en personne ou par leur représentant et d'informer la Régie de leur intention. La conférence préparatoire sera tenue au Viscount Room, 2e étage, Viscount Gort Flag Inn, 1670, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) le mercredi 5 avril 1989 à 9h.

Si les détails ne sont pas fournis par la Compagnie le ou avant le 31 mars 1989, la conférence préparatoire pourra être remise à une autre date. Les parties intéressées sont donc priées de contacter la Régie au (204) 945-2638 afin de confirmer la date de la conférence préparatoire.

Toute partie qui a l'intention d'être un intervenant doit se familiariser avec les détails de la demande de la Compagnie et doit être à la conférence préparatoire. Les buts de la conférence, entre autres, sont d'identifier les intervenants et leurs motifs d'intervention, d'accorder aux intervenants l'occasion de coopérer avec les autres intervenants afin d'éviter la duplicité des présentations et d'établir un horaire pour un échange méthodique de preuve et d'information. A la conférence préparatoire, les intervenants doivent également indiquer s'ils présenteront de la preuve.

Les parties qui ne désirent que s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sont des présentateurs et n'ont pas besoin d'assister à la conférence préparatoire. Ils doivent cependant informer le secrétaire de la Régie de leur intention d'être un présentateur.

L'heure, la date et le lieu de l'audience publique où la Régie entendra la demande de la Compagnie seront fixés à la conférence préparatoire et un Avis d'Audience Publique avec les détails de l'effet de la restructuration proposée des tarifs sera publié dans les mêmes journaux où l'on retrouve cet Avis.

Fait le 7 mars 1989.

G.O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics
405, avenue Broadway
Pièce 1146
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Nécrologie



RITA LAURENDEAU (NÉE BEAUDRY)

Paisiblement le lundi 6 mars 1989 est décédée à l'hôpital général Victoria, Rita Laurendeau, née Beaudry de Saint-Norbert.

Rita Beaudry naquit à St-Eustache au Manitoba le 25 décembre 1909. Elle épousa Adélard Laurendeau le 11 janvier 1933 en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Rita laisse dans le deuil son époux Adélard et 13 enfants – 7 filles et 6 garçons: Germaine et Marcel Van Den Bussche, Irène et Camille Ledoyen, Yvonne et Léonard Girardin, Léon et Lucie, Lucien et Rita, Henriette et John Verrier, Laurette et Paul Champagne, Paul et Denise, Yolande et Ronald Tallaire, Ida Sabourin, Émile et Nancy, Marcel et Winnie, Gilbert et Diane; 47 petits-enfants, 21 arrière-petits-enfants.

Elle laisse aussi dans le deuil 4 soeurs et leur époux: Germaine et James Ritchot, Alice et Adélard Fontaine, Diane et Eugène Gousseau, Aurore et Émile Richard; 2 frères et leur épouses: Léon et Irène Beaudry, Albert et Délima Beaudry; 6 belles-soeurs: Françoise (Beaudry) et son époux Laurier Cholette, Annette Beaudry, Alma et son époux Charles Seewald, Ernestine et son époux Gérard Verrier, Alice et son époux Rosaire Desrosiers, Gratia Boisjoli; un beau-frère et son épouse, Wilfrid et Irène Laurendeau et plusieurs parents et amis.

L'avaient précédé dans la mort ses parents: Arthur et Emma (Préfontaine) Beaudry; ses frères: Hector et son épouse Bernardette Beaudry, Emilien Beaudry, Marcel Beaudry; ses soeurs et leur époux: Annette et Jérémie Manaigre, Berthe et Armand Bouchard, Alice Beaudry; un gendre: Roger Leclair; ses beaux-parents: Pamphile et Rose Alma (Lamontagne) Laurendeau; beaux-frères: Raoul et son épouse Diana Laurendeau, Jules Boisjoli.

Les prières furent récitées le mercredi 8 mars 1989, à 7h au Salon mortuaire Desjardins. Le visionnement suivi de la messe de la Résurrection a eu lieu le jeudi 9 mars à 14h en l'église de Saint-Norbert. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Norbert.

S'étant dévouée à sa famille toute sa vie, Rita lègue à ses enfants l'amour du travail et de la prière. Elle réservait un accueil chaleureux pour sa famille et ses amis.

Remerciements

La famille désire remercier l'aumônier, l'abbé Pat Morand, le Dr C. Megura, les médecins et le personnel de l'hôpital Général Victoria pour leur dévouement et les bons soins.

La famille désire remercier l'abbé Pierre Gagné, l'abbé Bernard Bélanger, l'abbé J. Édouard Bonin et l'abbé Firmin Michaels, la chorale, l'organiste, la Ligue des femmes catholiques pour le goûter, ainsi qu'à tous ceux qui ont pris part ou assisté aux funérailles.

Un merci sincère aux parents et amis pour leur nombreux témoignagnes de sympathie exprimés soit par l'assistance aux prières ou à la messe de la Résurrection, soit par des offrandes de messes, des fleurs, des cartes, des dons offerts à l'hôpital Général Victoria et par les services rendus qui nous ont donné beaucoup de réconforts lors du décès de notre chère épouse, maman, grand-maman et arrière-grand-maman.

La famille Adélard Laurendeau



La journée du patrimoine

C'est le temps de partager les ressources

Maintenant que la glace a été brisée, les prochaines rencontres des intéressé(e)s au patrimoine du Manitoba français pourront se concentrer sur du plus concret. Voilà comment Gilles Lesage, directeur général de la Société historique de Saint-Boniface, résume la journée consacrée au patrimoine.

79 personnes étaient inscrites aux ateliers organisés par la Société historique de Saint-Boniface et la Société franco-manitobaine samedi 11 mars. 72 personne, dont 2 de La Montagne, 3 de La Seine et 9 de La Rouge.

«Les discussions de la journée vont sans doute nous conduire à repenser les mandats des différents organismes comme la Société historique de Saint-Boniface, et peut-être jusqu'à un certain point, celui du Musée de Saint-Boniface», évalue le directeur général.

«Il faut éviter le dédoublement des services et assurer un meilleur partage des ressources. Par exemple, il pourrait y avoir un développement d'expertise dans certains domaines chez chacun des organismes qui s'occupent du patrimoine. Ça pourrait mener à la création d'un réseau entre ces organismes.»

Parmi les recommandations adoptées lors de la journée, notons, par secteur, les suivantes:

Archives: L'urgence de la création d'un centre d'archives du Manitoba français. «La Société franco-manitobaine et la Société historique de Saint-Boniface devront faire part des discussions au comité qui est déjà en place», indique Gilles Lesage. «Il faut aussi faire connaître le projet à l'extérieur de Saint-Boniface».

Généalogie: «On demande à la Société historique de Saint-Boniface de créer un réseau provincial regroupant les personnes et organismes intéressés à la généalogie. On va continuer à donner des ateliers, mais il faut aller plus loin que ça. Il faut s'assurer que les ressources documentaires soient disponibles.» Un genre de bibliothèque de généalogie ambulante serait une possibilité.

Sites et bâtiments historiques: Entre autres, il y a eu une recommandation voulant que le parc Whittier soit désigné site historique pour que le Festival du Voyageur y introduise une programmation historique.

«L'une des priorités dans ce domaine», précise Gilles Lesage, «c'est d'assurer une meilleure diffusion de l'information. Très peu de personnes semblent savoir qu'on peut désigner des sites au niveau municipal, par exemple. Et le monde n'est pas toujours au courant des différents programmes de subventions disponibles».

Lucien CHAPUT



photo: Lucien Chaput

Le pont en ciment qui traverse la Seine à Sainte-Anne va recevoir très prochainement une plaque soulignant la dimension historique que lui reconnait la province.





FOYER NOTRE-DAME INC.

Assistant(e) social(e)

Le Foyer Notre-Dame Incorporé, un foyer de 65 lits à Notre-Dame-de-Lourdes demande les services à temps partiel d'un(e) assistant(e) social(e) (B.S.W.)

Cette personne devra premièrement s'occuper du programme des services sociaux afin de répondre aux besoins sociaux et émotifs relatifs au bien-être de chaque résident.

La personne choisie devra être éligible pour son enregistrement au M.A.S.W. L'expérience en gériatrie ainsi que le bilinguisme seront certainement un atout.

Diététicien(ne)

Ce(Cette) dietéticien(ne) sera responsable de gérer et coordonner les services alimentaires au Foyer Notre-Dame Inc. De plus, il(elle) sera la personne ressource pour l'hôpital Lorne Memorial, l'hôpital Pembina-Manitou ainsi que l'hôpital Notre-Dame.

Cette personne devra être éligible pour son enregistrement au «Manitoba Association of Registered Dietitians». Un permis de conduire est une exigence. Le bilinguisme est un atout.

Prière de faire parvenir vos demandes avec curriculum vitae avant le 24 mars 1989 à:

Jacqueline Théroux
Foyer Notre-Dame Inc.
C.P. 190
Notre-Dame-de-Lourdes (MB)
R0G 1M0 Téléphone: 1-204-248-2092



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Ingénieur(e), électricité

Transports Canada
Winnipeg (Manitoba)

Transports Canada est à la recherche d'un(e) ingénieur(e) en électricité débrouillard(e) qui sera chargé(e) du bon fonctionnement, de l'entretien et de la réparation des systèmes électriques ainsi que de la restauration ou du remplacement des installations et de l'équipment électriques des aéroports situés en Saskatchewan, au Manitoba (sauf l'aéroport international de Winnipeg), dans le nord-ouest de l'Ontario et dans le région de l'Arctique central.

Vous devez détenir un diplôme universitaire en génie électrique ou être admissible au titre d'ingénieur(e) professionnel(e) au Canada. Vous devez également posséder de l'expérience dans la conception et la mise en place de systèmes électriques et de commande. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Remarque : Vous aurez à visiter souvent les aéroports de la région et une vérification de la fiabilité sera effectuée au préalable.

Nous offrons un salaire situé entre 40 167 $ et 48 808 $.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Glen Atwood, ing., Directeur régional, Services professionnels et techniques, Transports Canada, Winnipeg, au (204) 983-3800.

Acheminez votre candidature d'emploi ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence S-88-51-0237-0615-(W6F), à :

Jeannine Dumaine
Agent de ressourcement
Commission de la fonction publique du Canada
400 - 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8
Tél. : (204) 983-2486
Visuor : (204) 983-6066

Date limite : le 31 mars 1989

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection de personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

EMPLOIS

Secrétaire juridique bilingue

Étude d'avocats à Saint-Boniface recherche personne qualifiée en litige et en droit immobilier. Salaire concurrentiel. Position à plein temps. Veuillez envoyer votre curriculum vitae à

TEFFAINE, LABOSSIERE
201-185, boul. Provencher
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G4
Compétence de: D. Côté

La Division scolaire de Seven Oaks n° 10

est à la recherche

d'enseignant(e)s

en immersion pour septembre 1989. Des postes seront ouverts de la maternelle à la 10e. Au secondaire, une spécialité en mathé et en sciences serait un atout.

Pour de plus amples renseignements et/ou une formule de demande, veuillez contacter Mme Claire Walker au 586-9651 ou lui faire parvenir votre curriculum vitae au

375, avenue Jefferson
Winnipeg (MB) R2V 0N4

La Division scolaire de Transcona-Springfield n°12

est à la recherche

d'enseignant(e)s bilingues

pour septembre 1989

École: Centrale

Niveau: M-4

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae à

La Directrice générale
La division scolaire de
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare Est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

La Division scolaire de Seven Oaks n° 10

est à la recherche de

professeurs bilingues (français et anglais)

pour enseigner dans un programme élémentaire d'immersion française dans une école à voie double. Il y a des postes disponibles de la maternelle à la 6e année et aussi dans le domaine d'orthopédagogie, de musique, et d'éducation phsyique.

Veuillez soumettre votre demande d'emploi à la

Division scolaire de
Seven Oaks n° 10
375, avenue Jefferson
Winnipeg (MB) R2V 0N4

avant le 17 mars 1989. On demande aux candidats qui auraient déjà envoyé leur demande de bien vouloir reaffirmer leur intérêt en contactant Claire Walker au 586-9651.

CAMP FRANÇAIS
Division scolaire de Winnipeg n 1

programme d'immersion linguistique dans un contexte de plein air pour les élèves de la 7e année

POSTES OFFERTS

moniteurs/monitrices

responsable d'une équipe de 8 à 10 jeunes, encadrer, animer les différentes activités.

Exigences:
• avoir 18 ans ou plus, posséder une bonne maîtrise de la langue française, être à l'aise dans un contexte de plein air et avoir de l'expérience dans les camps ou en animation avec les jeunes de cet âge.

Dates:
Entrevues: **les 4 et 5 avril**
Formation: **le 8 avril**
Camp: **du 27 mai au 2 juin**

Candidature:
Faire parvenir votre demande avant **le 31 mars** à:

David Oborne
Division scolaire de Winnipeg n° 1
1577, rue Wall est
Winnipeg (Manitoba) R3E 2S5
Informaton: 775-0231

Agents, ventes par téléphone

VIA Rail Canada Inc.,la société responsable de la gestion et de l'exploitation de tous les services ferroviaires voyageurs transcontinentaux et intervilles au Canada, est à la recherche de candidats au poste d'agent de ventes par téléphone.

Les candidats doivent posséder un diplôme d'études secondaires, parler couramment les deux langues officielles, avoir d'excellentes aptitudes verbales et interpersonnelles, aimer travailler avec le public, savoir dactylographier et/ou posséder des aptitudes à l'informatique.

De l'expérience dans un bureau de réservations, dans une agence de voyages ou dans l'industrie du tourisme est un atout.

Nous offrons un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux ainsi que des chances d'avancement.

Nous invitons les personnes intéressées et répondant aux exigences à poser leur candidature en personne, en se présentant à l'adresse suivante avec leur curriculum vitae:

VIA Rail Canada Inc.
Ressources humaines
191, avenue Broadway
Bureau 602
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T8

«VIA Rail offre des chances égales en matière d'emploi, y compris aux femmes, aux autochtones, aux personnes handicapées et aux membres de minorités visibles. Si vous appartenez à un ou sà plusieurs de ces groupes, veuillez l'indiquer sur votre demande d'emploi.»

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

vérificateur(trice) interne

Sous l'autorité du directeur finances et administration est impliqué à développer et de mettre sur pied un programme de vérification interne pour les caisses populaires du Manitoba. Ce programme consiste à visiter les caisses populaires inviduellement afin d'assurer que les méthodes de contrôle utilisées sont adéquates et de recommander des façons d'améliorer les procédures en place.

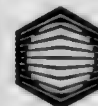
Compétences:
- expérience dans la vérification essentielle préférablement dans le domaine des institutions financières;
- personne avec tact et bon jugement qui permettra d'accomplir le travail efficacement tout en maintenant une bonne relation avec les caisses populaires;
- capable de communiquer efficacement en français et en anglais;
- comptable professionnel avec la désignation C.A., C.M.A. ou C.G.A. de préférence.

Entrée en fonctions: le plus tôt possible.

Traitement:

Selon l'expérience et les qualifications. Nous offrons, en plus, une gamme étendue d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae en indiquant «Personnel et confidentiel» au:



Monsieur Michel Tessier
Directeur finances et administration
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

CKSB/Radio-Canada

est à la recherche d'un(e)

discothécaire

Responsable de la discothèque de CKSB: achat et catalogage des disques, tenue des dossiers nécessaires et administration d'un centre de documentation.

Exigences: diplôme études secondaires et deux années additionnelles de formation spécialisée, ou deux ans ou plus d'expérience dans des tâches connexes. Connaissance approfondie de la musique et de la chanson française.

Salaire: 20 925$ à 25 030$ (en révision)

Envoyer votre curriculum vitae avant **le 31 mars** à:

René Fontaine
CKSB Radio-Canada
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

Les pratiques de Radio-Canada sont conformes à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
CKSB/Manitoba



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Superintendant(e), systèmes électriques

Transports Canada
Winnipeg (Manitoba)

Transports Canada est à la recherche d'un(e) ingénieur(e) chevronné(e) en électricité pour lui confier l'évaluation et à la surveillance de tous les systèmes électriques des aéroports situés en Saskatchewan, au Manitoba (sauf l'aéroport international de Winnipeg), dans le nord-ouest de l'Ontario et dans la région de l'Arctique central. Dans le cadre de l'élaboration de programmes de restauration et de la réalisation d'améliorations locatives, vous verrez à diriger avec doigté les professionnels engagés à cet effet.

Vous devez détenir un diplôme universitaire en génie électrique ou être admissible au titre d'ingénieur(e) professionnel(e) au Canada. Vous devez également bien connaître toutes les étapes concernant la gestion de systèmes électriques principaux et avoir acquis de l'expérience dans la supervision et la coordination de travaux faits par des experts, du personnel technique et des consultants participants. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Remarque : Vous serez appelé(e) à voyager et une vérification de la fiabilité sera effectuée au préalable.

Nous offrons un salaire situé entre 47 190 $ et 56 618 $.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Glen Atwood, ing., Directeur régional, Services professionnels et techniques, Transports Canada, Winnipeg, au (204) 983-3800.

Acheminez votre candidature d'emploi ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence S-88-51-0238-0615-(W6F), à :

Jeannine Dumaine
Agent de ressourcement
Commission de la fonction publique du Canada
400 - 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8
Tél. : (204) 983-2486
Visuor : (204) 983-6066

Date limite : le 31 mars 1989

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection de personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — Canada

EMPLOIS

Secrétaire administratif(ve)

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba est à la recherche d'un(e) secrétaire administratif(ve) pour effectuer les tâches d'administration et de secrétariat pour le bureau de la région d'Entre-les-Lacs, à Gimli. La personne titulaire doit dactylographier des rapports, de la correspondance et des renseignements financiers à partir de notes manuscrites sur machine à écrire ou logiciel de traitement de texte. Elle doit assurer le classement, fixer les rendez-vous et organiser les déplacements. Le candidat doit posséder des qualités d'organisation et pouvoir travailler de façon autonome. La préférence sera accordée aux candidats qualifiés qui répondent aux critères du Programme d'action positive. On tiendra compte de l'habileté du candidat à s'exprimer en français.

Échelle de salaire: 21 712 à 25 211$ par année

N° de concours: 2407

Date de clôture: le 3 avril 1989.

Veuillez envoyer votre demande par écrit au:

Bureau du personnel
Culture, Patrimoine et Loisirs
177, avenue Lombard,
bureau 206
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5

La Division scolaire de Transcona-Springfield n°12

est à la recherche

d'enseignant(e)s

au niveau secondaire immersion pour septembre 1989

Postes: 1) mathé 9, 10; informatique 9e; sciences naturelles 9e; 2) anglais 9, 10,11

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae à

La Directrice générale
La Division scolaire de
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare Est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

L'Association culturelle franco-manitobaine

est à la recherche d'un(e)

correcteur(trice)

pour l'ébauche d'une anthologie culinaire.

Le travail consiste à apporter toutes les corrections nécessaires avant la publication du livre.

Préférence sera donnée à la personne pouvant corriger sur traitement de texte ou ordinateur.

Les soumissions seront acceptées jusqu'au 15 avril 1989.

S'il vous plaît les envoyer au:

Directeur général
Centre culturel
franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un

assistant-chef au Café Jardin

Expériences pertinentes requises:
- connaissance du français et de l'anglais:
- initiative et sens développé du travail d'équipe
- études et/ou connaissances dans le domaine de la cuisson.

Rémunération:
- selon l'expérience et les qualifications;

Entrée en fonctions: le 4 avril 1989

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant **le 28 mars 1989** au:

Directeur général
Centre culturel franco-manitoba
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

aura besoin

d'orthopédagogues bilingues (français et anglais)

qui s'intéressent à travailler dans des écoles d'immersion pour l'année scolaire 1989-1990.

La Division prévoit des ouvertures aux niveaux suivants:

- Maternelle à la 6e année • 6e à la 11e année

Qualifications:

- une maîtrise de l'anglais et du français (oral/écrit)
- un Certificat d'éducation spéciale (du Manitoba)
- une appréciation et un engagement au modèle consultatif/ coopératif d'orthopédagogie.

Veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre demande ainsi que votre curriculum vitae au:

POSTES EN ORTHOPÉDAGOGIE
Division scolaire de Saint-Vital
900, chemin St. Mary's,
Winnipeg (Manitoba) R2M 3R3

Saint-Vital est une division scolaire «non-fumeur»

La section de langue française du Conseil de l'éducation du comté de Simcoe

est à la recherche de

2 personnes en animation culturelle

pour desservir 6 écoles élémentaires et 1 école secondaire française des conseils public et séparé de Simcoe (environ 2000 élèves, à Barrie, Orillia et dans la région de Penetanguishene.

Les personnes choisies seront appelées à participer et/ou à diriger l'élaboration et la mise en oeuvre des activités culturelles dans les écoles de langue française en collaboration avec la direction des écoles, le personnel enseignant et les élèves.

Date d'entrée en fonctions:

- 1 poste sera disponible à compter du 1er avril 1989.
- 1 poste sera ouvert à compter du 15 août 1989. Ce nouveau poste est sujet à l'approbation du Conseil.

Qualités requises:

- bonne connaissance du milieu franco-ontarien;
- bonne maîtrise du français;
- être en mesure de fournir son propre transport;s

Qualifications désirables:

- formation post-secondaire;
- certificat et/ou expérience en animation culturelle;

Salaire:

- à partir de 24 000$ selon la grille salariale en vigueur et selon l'expérience et les qualifications.

Votre demande doit être accompagnée:

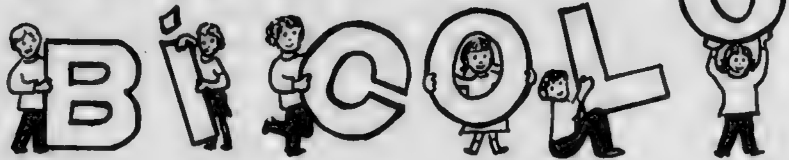
- d'un relevé des qualifications et de l'expérience;
- d'un énoncé de votre vision du rôle de l'animation culturelle en milieu scolaire.

Veuillez adresser votre demande avant le 31 mars 1989 à:

M. Martin Lalonde
Coordonnateur en programmation
Conseil de l'éducation de Simcoe
Bureau des services en langue française
865, avenue Hugel
Midland (Ontario) L4R 1X8

B. Dorion, président Section de langue française	R.B. Boswell Directeur général	J. Jensen Présidente du Conseil

La page de



Bonjour les amies et amis!

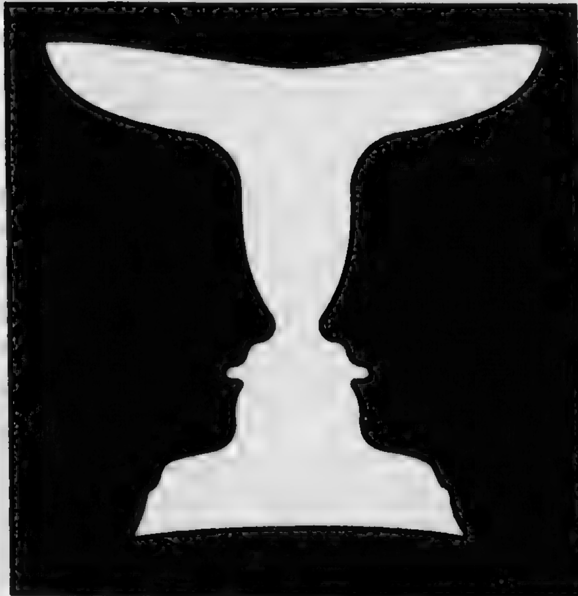
D'ici quelques jours, le printemps sera là. Mais il ne faut pas se faire d'illusions... Alors, en attendant qu'il soit réellement là, je t'invite à t'amuser un peu avec ces quelques illusions d'optique.

BICOLO

ILLUSIONS

Il arrive souvent que nos sens nous trompent. Par exemple, s'il fait très chaud dehors et que nous entrons dans la maison qui est à 21°C, nous trouvons que c'est frais à l'intérieur. En revanche, si nous arrivons de dehors où il fait -30°C et que nous entrons dans la maison à la même température de 21°C, nous trouvons qu'il y fait chaud. Pourtant la température est la même et notre cerveau ne nous transmet pas la même information: **ce sont des illusions.** Notre sens de la vue nous joue également de bien drôles de tours. Je te propose donc ces quelques **illusions graphiques.**

**Regarde bien ce dessin.
Qu'y vois-tu?**

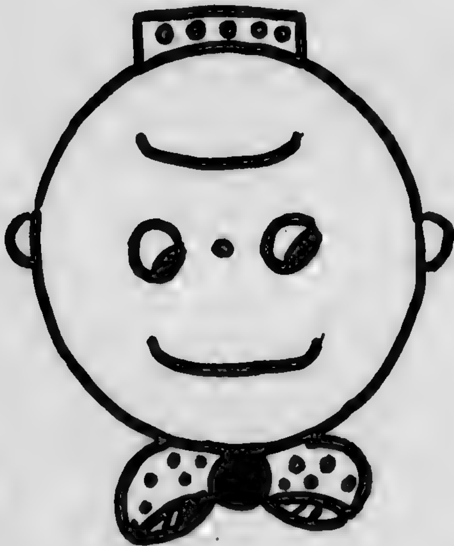


Tu peux y voir deux dessins différents soit une coupe en blanc ou deux visages de profil en noir.



Membre gagnant
Julie Perreault, 6 ans
34, baie Blueberry
Winnipeg R2J 2G7

Je te propose maintenant un **jeu d'optique** (c'est un peu différent d'une illusion). Regarde ces deux dessins puis retourne ton journal à l'envers.



De même, dans cet autre dessin, tu peux interpréter l'image de deux façons. Peux-tu les trouver?

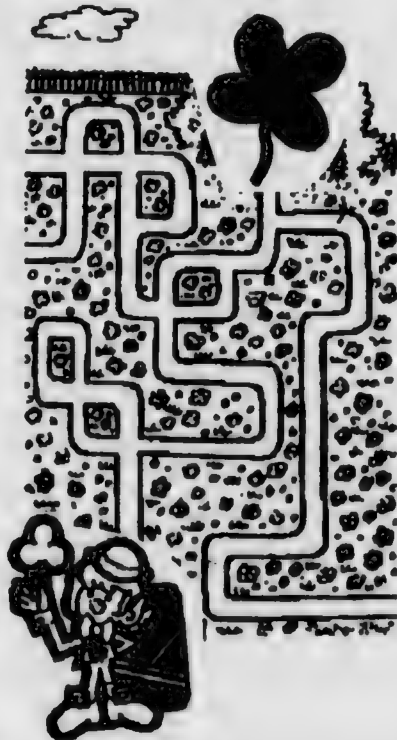


Tu peux y voir une jeune femme ou une vieille dame selon ta façon de regarder.

LE MIROIR

Aujourd'hui, c'est la St-Patrice. Aide le farfadet à trouver un trèfle à quatre feuilles. Si tu as le goût du défi, je te propose une façon un peu plus difficile de faire ce jeu. Prends un miroir et place-le devant la feuille. Mets la pointe de ton crayon sur le farfadet et dirige-toi vers le trèfle. Tu dois regarder dans le miroir et tu ne dois pas sortir du sentier.

BONNE CHANCE!

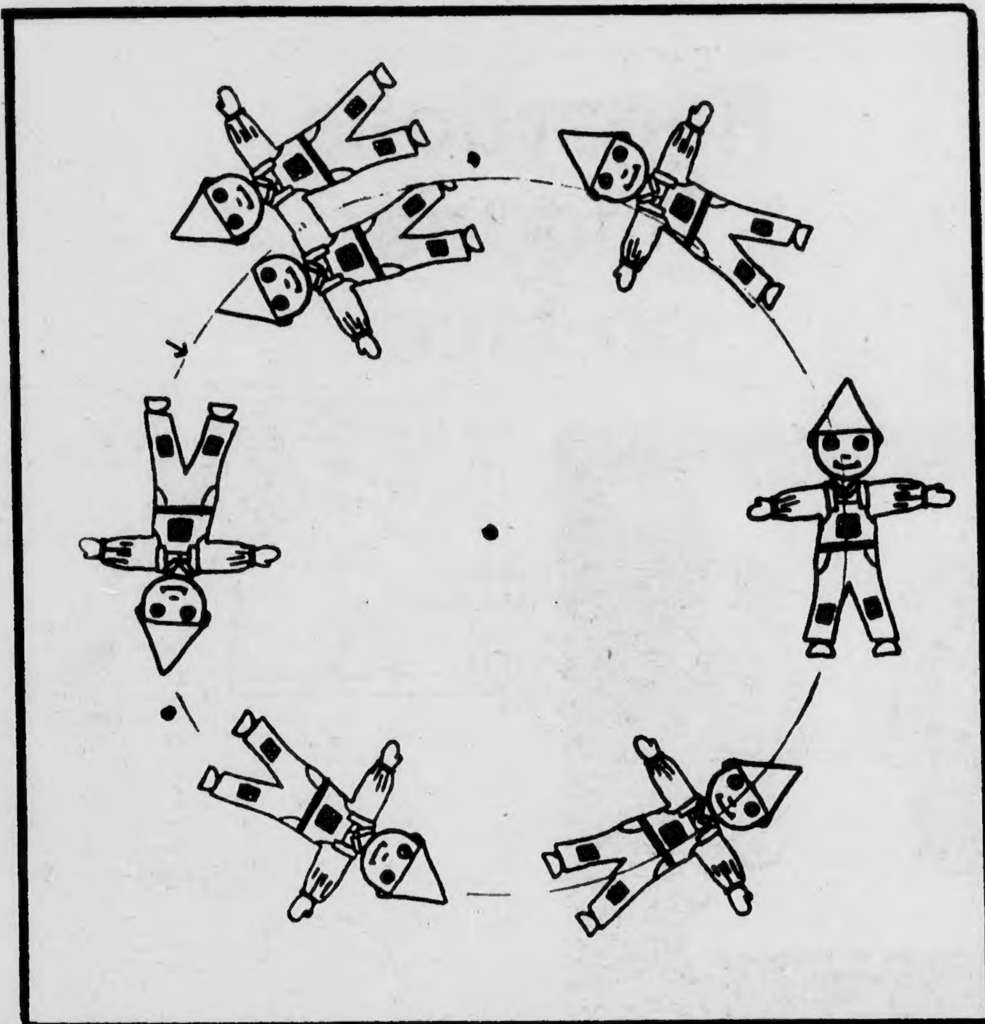


Que vois-tu maintenant?

Attention
RICHARD TURGEON!

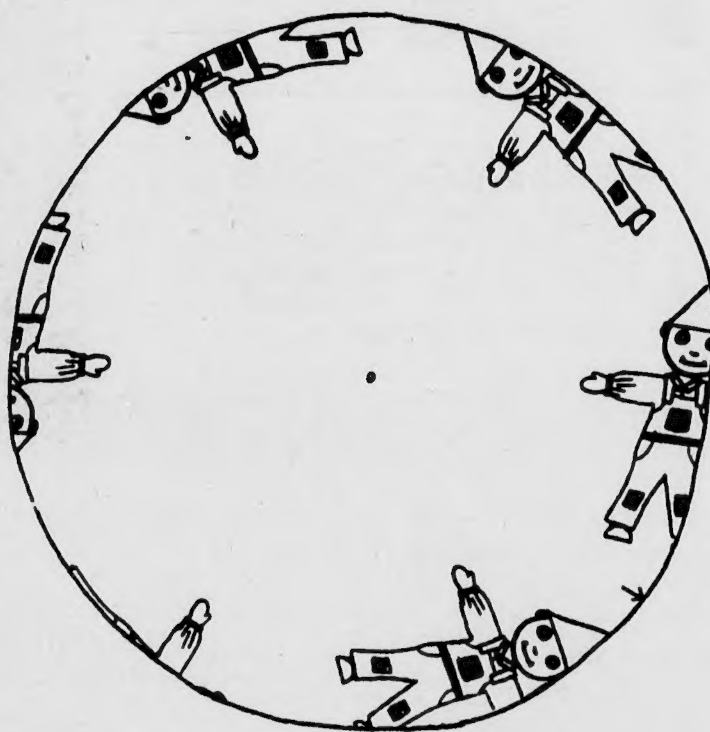
Tu as gagné un prix maix il m'est revenu...
Aurais-tu changé d'adresse?
Écris-moi vite ta nouvelle adresse.





Bricolage

Pour réaliser cette illusion d'optique, tu dois découper le carré et le cercle et les joindre avec une attache parisienne au centre. Aligne maintenant les 2 flèches et compte combien tu vois de Bicolo. Ensuite aligne la flèche du cercle à un des deux points du carré et compte à nouveau. Recommence enfin avec le deuxième point. Si tu as bien suivi les instructions, tu devrais avoir une réponse différente à chaque fois.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

CODE POSTAL ________ ÂGE _____



télé-horaire hiver — du lundi 20 mars au dimanche 26 mars



Radio-Canada
Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - LES SCHTROUMPFS
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 20 mars

11h30 Grisu, le petit dragon
11h45 Animation illimitée
14h15 Dallas
15h15 Palme d'or
15h45 Fariboles
16h30 Traquenards
17h00 Les belles histoires des pays d'en haut
18h00 CE SOIR MANITOBA
Prés.: Martine Bordeleau. Sports: André Brin. Météo: Suzanne Kennelly
18h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
Finale interrégional. La Broquerie affronte Kapuskasing.
19h00 Les insolences d'une caméra
19h30 Robert et compagnie
20h00 Des dames de coeur
22h20 LA LOI DE LOS ANGELES
23H20 Camp d'entraînement des Expos
De West Palm Beach.
23h20 Cinéma
Chisum. Western réalisé par Andrew V. McLaglen. Avec John Wayne, Forrest Tucker et Linda Day. (amér. 72).

mar. 21 mars

11h30 Bout d'Chou et Casse-Cou
Dessins animés.
14h15 Cinéma
Le prisonnier de la 2e avenue. Comédie psychologique réalisée par Melvin Frank. (amér. 74).
16h30 Minibus
17h00 Les insolences d'une caméra
17h30 Grand air
18h00 CE SOIR MANITOBA
18h30 Vidéo Club
19h00 Star d'un soir
20h00 L'héritage
22h20 Dallas
23h20 Cinéma
Garçon. Comédie sentimentale réalisée par Claude Sautet. Avec Yves Montand, Nicole Garcia et Jacques Villeret (fr. 83).

merc. 22 mars

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Origines: Une histoire du Canada La chute de la nouvelle.
11h30 Le petit castor
14h15 Le temps de vivre
15h45 Fariboles
16h30 L'intrigue
17h00 L'heure Disney
La fiancée de Boogedy. (1re de 2). Comédie réalisée par Oz Scott. Avec Richard Masur, Mimi Kennedy et Tammy Laurent.
18h00 CE SOIR MANITOBA
18h30 HEBDO
Animation: Pierre Chevrier. Réal.: Philippe Vrignon
19h00 Laser 33-45
20h00 Le grand remous
20h30 Jeux de société
22h20 Actuel
23h20 Camp d'entraînement des Expos
23h50 Cinéma
L'indic. Drame policier réalisé par Serge Leroy. Avec Daniel Auteil, Pascale Rocard et Thierry Lhermitte.

jeu. 23 mars

11h30 Les nouvelles aventures de Popeye.
14h15 Cinéma
Nicolas et Alexandra. Drame historique réalisé par Franklin J. Schaffner. Avec Michael Jayston et Janet Suzman. (brit. 71). (2e partie, demain à 14h15).
16h30 Traboulidon
17h00 Les insolences d'une caméra
17h30 À première vue, magazine.
(Reprise ce soir à 23h20).
18h00 CE SOIR MANITOBA
18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine. Réal.: Richard Simoens
19h00 Lance et compte III
(12e de 13).
20h00 Démocraties
Documentaire. (dern. de 10). L'Ordre public. Quelle est la principale responsabilité du Droit en démocratie?
22h20 Bonjour Docteur
22h50 Comment ça va?
23h20 À première vue
23h50 Cinéma
Le pouvoir du mal. Drame écrit et réalisé par Kryzysztof Zanussj. Avec Benjamin Voelz, Vittorio Gassman, Marie-Christine Barrault et Ref Vallone. (fr.-it. 85).

vend. 24 mars

9h00 Une journée dans la vie d'un moine
9h40 Jean de l'Arche
10h00 Récits d'un pélerin russe
Vers Jérusalem.
11h00 Chemin de croix
12h00 Récits d'un pélerin russe
Chez une famille à l'aise.
12h15 Dieu en Russie
Documentaire. La pratique de la religion en U.R.S.S.
13h15 En mémoire de Jésus
De l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour à Montréal. Célébration liturgique de la Passion du Christ
14h15 Cinéma
Nicolas et Alexandra. (dern. de 2). Voir détails jeudi à 14h15).
16h30 Au jeu
17h00 Du Tac au Tac
17h30 À plein temps
18h00 LE TÉLÉJOURNAL
18h20 Sport Football
19h00 Les grands films
Les poupées de l'espoir. Drame réalisé par Daniel Petrie d'après le roman de Harriette Arnow. Avec Jane Fonda, Levon Helm et Geraldine Page (amér. 83)
22h15 Le monde du vélo
22h20 La passon du Christ selon St-Mathieu
Film représentant des dessins du peintre canadien William Kurelek.
22h50 Le temps d'une paix
23h20 Cinéma
Les saints innocents. Drame social réalisé par Mario Camus. Avec Alfredo Landa, Francisco Rabal et Tercle Pavez (esp. 84).

sam. 25 mars

7h30 Passe-Partout
8h00 Gabby et les petits malins
8h30 La famille Câlinours
9h00 Les Schtroumpfs
9h30 Mystérieuses cités d'or
10h00 Signé Cat's Eye
10h30 Frontière
11h00 La Thaïlande
11h30 Les joueurs métamorphose
12h00 Ciné-famille
Escrocs en mer. Film d'aventures. (néo-zél. 81).
14h00 L'univers des sports
15h30 Génies en herbe
16h00 La course des Amériques
17h00 Le téléjournal
17h05 Scully rencontre
Avec Robert Guy Scully.
18h00 Juste pour rire
Inv. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix.
19h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
En direct du Forum de Montréal, les North Stars du Minnesota affrontent les Canadiens.
21h00 Le téléjournal
21h50 Les nouvelles du sport
22h05 La veillée Pascale
Célébration liturgique en l'église Sainte-Suzanne à Pierrefonds et présidée par Michel Bouchard, prêtre. (Reprise demain à 10h dans le cadre du Jour du Seigneur)..
23h25 Télé-sélection
La maison du lac. Comédie dramatique. (amér. 81).

dim. 26 mars

7h30 Passe-partout
8h00 P'tit monstre
8h30 Lucky Luke
9h00 Popeye et son fils
9h30 Madame Pepperpote
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
Reprise de l'émission «La Veillée Pascale» diffusée la veille à 22h05).
11h00 Aujourd'hui dimanche.
12h00 La semaine verte
13h00 Rencontres
Inv. Jacques Loew, avocat.
13h30 Greffe de la vie
5e édition de la campagne de sensibilisation pour les dons d'organes.
14h30 Les grands prix de Molson 89
15h30 Propos et confidences
Inv. Jean d'Ormesson (dern. de 6)
16h00 La grande visite
17h00 Second regard
18h00 Découverte
18h30 L'heure Disney
19h30 L'autobus du showbusiness
Inv. Robert Charlebois.
20h30 Les beaux dimanches
Le Frère André. Drame biographique. (can. 87)
22h10 Le téléjournal
22h30 Les nouvelles du sport
22h45 Ciné-club
La passion de Jeanne d'Arc. Drame religieux.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

T'es en parenté avec qui, toi?



Jules-Pierre Dubé-Smith, né le 4 mai 1988, petit frère de Jessé et d'Annick. Les parents sont Michelle Smith et Jean-Pierre Dubé de Lorette

Les grands-parents sont Marguerite et Roger (décédé) Smith de Ste-Anne-des-Chênes; Laurent et Gertrude Dubé de La Broquerie.

Regardons Pâques en face

La semaine prochaine, l'Église toute entière fait mémoire de l'événement-clé de notre salut.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Il y a un quelque chose dans cette semaine sainte qui touche les racines mêmes de ma personne.

En effet, ces jours saints viennent nous ébranler dans les sécurités faciles de nos vies, nous insufflant au même moment une vigueur nouvelle et énergisante.

Des rues empoussiérées de Jérusalem où la foule acclame un homme monté à dos d'âne jusqu'au silence mystérieux du jardin où le même homme dort à l'ombre des sycomores, nous suivrons en communauté Celui qui donne sens à notre vie.

Le ferons-nous, non pas parce qu'il faut le faire, mais parce que nous voulons le faire?

Comme le peuple au temps de Jésus, nous sommes au premier rang, rameaux en mains, pour acclamer le «merveilleux», tout ce qui touche à l'imagination et nous fait vouloir mettre sur les épaules d'un autre notre «salut».

La peur sur leurs visages

Il y a deux mille ans, les gens saluaient par des cris et des chants celui qu'ils voulaient comme roi libérateur. Ils ne savaient pas ce qu'ils demandaient. Et lorsqu'ils s'en sont aperçus, ils ont glissé le long des murs, disparaissant dans leurs maisons.

Lorsque nous sommes déçus dans nos rêves et nos projets, lorsque nos prières ne reçoivent pas de réponse instantanée, lorsque les «miracles» nous sont expliqués... ne faisons-nous pas de même?

Du repas de pain et de vin au jardin de pleurs et d'abandon, les disciples vivaient, comme des somnambules, une soirée d'adieu se disant entre eux que ça ne devait être qu'un mauvais rêve et que tout finirait bien par s'arranger au soleil levant.

Et nous, devant le Corps partagé et le Sang versé, aux prises avec l'abondance, le superflu, le trop-plein, la consommation enragée, ne nous arrive-t-il pas de faire de même?

Un procès, des fouets, une couronne d'épines, un vêtement écarlate, un homme ensanglanté qui gravit sur les genoux une ruelle affairée, les clous enfoncés au milieu d'insultes et d'injures, une croix dressée en plein soleil du midi, un cri, un dernier soupir, une lance... et le peuple rentre tranquillement à la maison discutant du prix des denrées.

Et nous, devant la souffrance, la maladie, les abandonnés, les esseulés, les isolés, les rejetés, ne trouvons-nous pas d'autres choses à faire?

Un tombeau, le silence si lourd, le vent dans les feuilles, une nuit, un jour, une autre nuit... des disciples cachés, la peur inscrite sur leurs visages... des grand-prêtres préoccupés de ce que diront les gens... un Pilate fatigué de toute cette affaire... quelques gardes désabusés qui auraient bien d'autres choses à faire...

Et nous...

On aurait bien d'autres choses à faire pendant ces jours saints que de veiller et prier!

«J'irai le Vendredi Saint à 3h et le Jour de Pâques. Après tout, faut pas être plus catholique que le Pape...»

■

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 1,00 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.
373-

HOMME D'AFFAIRES RICHE RECHERCHE ÉPOUSE Mince, sportif, d'âge mûr, anglophone, possédant deux grandes entreprises, aimant la vie, je recherche une dame agréable, bien faite, entre 20 et 30 ans. Enfants bienvenus. Écrivez en anglais à V. Lawrence, 27070 Popiel, Brooksville, FL 34602.
412-

À LOUER: appartement au 2e étage, 192, rue Marion. Composez le 237-9279.
426-

ENSEIGNANTE à la recherche de gardienne francophone pour deux petites filles, 3 ans et 4 mois, chez nous (St-Vital), mi-avril à fin juin et possiblement pour septembre prochain. Composez le 256-5931.
432-

À LOUER: Chambre meublée près du collège avec laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
433-

VENTE PRIVÉE: à Saint-Vital, bungalow 1 046 pieds carrés, 3 chambres à coucher. Sous-sol fini avec 4e chambre. Près des autobus et du centre d'achat. Composez le 253-0215.
438-

PROFESSEUR de flûte traversière, offre ses services pour leçons privées. Diplômée de l'Université du Québec. Pour renseignements composez le 831-7383.
439-

DANIEL MARTIN – Photographe. Spécialiste en photo portrait et mariage. En soirée, composez le 233-7344.
440-

MÈRE BILINGUE désire garder un enfant chez moi, 3 jours par semaine. Composez le 233-9372.
441-

À LOUER: Rue de la Morénie. Appartement de 2 chambres à coucher. Chauffage, eau et stationnement compris. Libre le 15 mars ou le 1er avril. Composez le 237-6364.
442-

CHEZ LE DISQUAIRE: Edith Piaf – 25e anniversaire; Danielle Oderra – L'amour tendre; Frank Olivier – Amoureux de vous; France Gall – Babacar; Soldat Louis – Du Rhum; Ginette Reno – Ne m'en veux pas; Nana Mouskouri – Par amour; Mitsou – El Mundo; Hart-Rouge. Composez le 233-2169.
443-

VENTE PRIVÉE: Maison de 2 chambres à coucher (700 pieds carrés), extérieur refait avec nouvel isolant, nouveau stuc, nouvelles fenêtres à triple vitrage; grand lot, garage. Rue St-Jean-Baptiste. Composez le 233-1786, après 18h. Pas d'agent, s.v.p.
444-

À LOUER: 899, chem. Elizabeth, maison de 2 chambres à coucher et une 3e petite, sous-sol complet, grand garage isolé pour 2 voitures et plus. 538$. Composez le 222-7810.
446-

LYNDALE DRIVE: 2 étages, 3 chambres à coucher, salle à manger et salon, double garage, grand lot. Composez le 237-9487 (après 17h). Vente privée (pas d'agents).
447-

SERVICE professionnel d'impôts: 12 années d'expérience, taux raisonnables, rabais aux étudiants/aînés. Appeler Raymond au 233-7934 après 17h.
448-

À SOUS-LOUER: à Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, 2 balcons, foyer, air climatisé,entrée privée, stationnement. 557$. Libre le 1er juin. App. F-220, rue Goulet. Composez le 237-6237.
449-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher pour le 1er mai. Stationnement, air climatisé, réfrigérateur, poêle, laveuse,sécheuse au centre de St-Boniface. Composez le 235-0440 après 17h.
451-

À VENDRE: Une bicyclette à exercice. Veuillez composer le 256-3338 après 18h.
452-

LA PETITE ÉCOLE est une prématernelle francophone pour jeunes enfants de 3 et 4 ans. Pour inscrire votre enfant pour septembre 1989, composer le 256-9203.
453-

À VENDRE: Commode de chambre à coucher, quatre tiroirs, miroir ovale, bon état. (antiquité). Composez le 1-744-2665.
454-

VENTE PRIVÉE: rue Tremblay – «Bi-level» de trois ans, 3 chambres à coucher, sous-sol fini en pin, le tout 1 520 pieds carrés. Composez le 237-0743 après 18h.
455-

À VENDRE: Plym. Reliant LE 1987, 4 portes, roues arrières motrices, Air, transmission automiatique, moteur à injection 2,5 L, excellent état, 18 700 mi., 8 650$ ou meilleure offre. Composez le 253-5546.
456-

LORETTE HOUSING AUTHORITY: appartement disponible au Foyer Notre-Dame à Lorette (Manitoba). Composez le 878-2552.
457-

DISPONIBLE POUR GARDER des enfants le soir. Qualifiée «CCWII». Appelez Adèle au 237-7349.
458-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher. Eau, électricité et gaz inclus. Air climatisé. 2 stationnements. Libre le 1er juin. 462,50$. Composez le 237-4718.
459-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher au sous-sol, inclut poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, câble et stationnement. Tous les services inclus. 400$ par mois. Composez le 233-7092.
460-

VENTE PRIVÉE: maison de 4 chambres à coucher, (1 700 pieds carrés), nouvel isolant 6", nouveau stuc, sous-sol fini à grandeur, chauffage à l'eau avec 4 zones indépendants. Garage, stationnement pavé. Beaucoup d'options, très propre. 450, rue St-Jean-Baptiste. Composez le 231-1629 (pas d'agents s.v.p.) Visite libre le 19 mars de 14h à 16h.
461-

QUIZ

Où trouve-t-on cette cabane?



photo: Daniel Tougas

QUESTIONS

1. Où trouve-t-on cette cabane en rondins?

2. Sera-t-il possible de vivre à Mexico dans quelques années, à cause de la pollution?

3. Qui a dit: «Il y a des maisons où les chansons aiment entrer»?

4. Que voulait dire pour les Métis l'expression «aller aux graines»?

5. Il y a un lac au Manitoba dont les scientifiques pensent qu'il a été créé par un météorite. Lequel?

6. D'où vient le mot «robot»?

RÉPONSES

1. Cette cabane en rondins se trouve à côté du musée Pointe-des-Chênes derrière la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes.

«C'était la maison de Hervé St-Laurent, indique Louis Bernardin de Sainte-Anne. La Maison St-Laurent est une des premières cabanes en rondins construite dans l'est du Manitoba.»

La maison a été défaite pièce par pièce aux débuts des années 80 et remontée près du musée Pointe-des-Chênes. A l'origine, elle était située près de la rivière Seine (côté nord) à l'ouest du village de Sainte-Anne-des-Chênes.

Soulignons que «Pointe-des-Chênes», c'était l'ancien nom de Sainte-Anne-des-Chênes. Le musée et l'école française portent aujourd'hui ce nom.

2. Mexico *(18 millions d'habitants, 1 million de plus chaque année)* est la ville la plus polluée du monde. Respirer à Mexico, c'est fumer 40 cigarettes par jour, estiment les spécialistes.

11 000 tonnes de poussières toxiques sont rejetées chaque jour au-dessus de la ville qui, entourée par des volcans, étouffe au fond de la vallée.

En hiver, un couvercle d'air chaud recouvre la vallée de Mexico et les masses d'air inférieures, plus froides, ne parviennent plus à s'échapper. Si les polluants s'accumulent dans cette inversion thermique pendant plus de 24h, cela devient fatal pour les nouveau-nés et les vieillards.

3. Félix Leclerc.

4. Aller aux graines, c'était aller cueillir des fruits sauvages, tels que des fraises ou des petites poires.

5. Les chercheurs croient que le lac Westhawk dans le parc provincial Whiteshell a été créé par un météorite. La profondeur du lac, 365 pieds, en fait un endroit très populaire chez les plongeurs sous-marins.

6. Le mot «robot» a été créé en 1920 par l'écrivain tchèque Karel Capek dans la pièce de théâtre intitulée: «R.U.R., Rossum's Universal Robots».

Karel Capek a créé son néologisme à partir du mot slave «robota» qui veut dire travail ou corvée. Sa pièce a été jouée pour la première fois à Prague en 1921 et ensuite à Paris en 1924.

Compilé par DANIEL TOUGAS

RECETTES

Une solution diététique: la frittata

Une frittata est une version non pliée de l'omelette classique, dans laquelle les légumes, le fromage, la viande ou les autres ingrédients sont combinés directement sur la plaque de cuisson. Quand le dessous est doré, l'omelette est placée sous le gril ou couverte jusqu'à ce que les dessus soit pris.

Voici quelques techniques de base à observer pour préparer les frittatas:

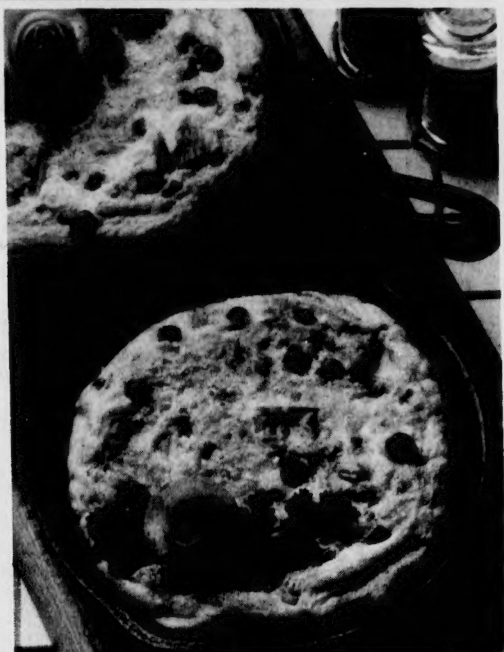
• Les frittatas peuvent être servies chaudes ou froides. On les coupe généralement en parts, mais on peut également les couper en carrés de 1-2 pouces (3-4 cm), une présentation parfaite pour les hors-d'oeuvre.

• Une frittata doit être cuite lentement, à feu modéré, jusqu'à ce que les oeufs soient pris mais pas desséchés.

• En transférant une frittata de la plaque de cuisson au four, protégez les poignées de poêle en plastique en les recouvrant complètement de feuille d'aluminium.

Frittata au thon et aux pois

2 c. à soupe (25 mL) de beurre
1 oignon moyen, grossièrement haché
1 tige de céleri, grossièrement haché
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre
3 oeufs OU 1 oeuf et 2 blanc d'oeufs
1/4 tasse (50 mL) de lait
1 tasse (250 mL) de pois surgelés,décongelés



Frittata au thon et aux pois: un repas copieux, nutritif, sans trop de calories.

1 boîte (3,75 oz/106 g) de thon au bouillon, égoutté
1 c. à soupe (15 mL) de parmesan râpé

Dans deux poêles de 6 pouces/15 cm ou une de 10 pouces/25 cm, pouvant aller au four, faire fondre le beurre à feu moyen. Y faire sauter l'oignon et le céleri pendant 4 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon soit translucide. Saler et poivrer.

Dans un bol, battre ensemble les oeufs et le lait. Incorporer le thon, en le fragmentant, et les pois. Verser le mélange sur l'oignon et le céleri dans la poêle. Faire cuire au four à 350°F (180°C) pendant 5 minutes environ ou jusqu'à ce que l'omelette soit presque prise. La saupoudrer de parmesan. Laisser cuire 3 minutes environ. Couper en parts pour servir. Donne 2 portions. 377 calories par portion.

Pour les naissances, mariages, anniversaires, et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots;
20$ pour 150 mots.
Photo: 8$.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL
Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: **BDO/WARD MALLETTE**
Affiliation internationale: **BDO/BINDER**

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc...

La Liberté **Graphiq**
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Daniel Martin Photographe
mariages et portraits
Le mariage de l'art et de la photographie
Sur rendez-vous
(204) 233-7344.

Wild Boar Ranch de-Sanglier
À VENDRE
Délicieuse viande de sanglier nourri sans médicament, gouvernement inspecté. Disponible au Wild Boar Ranch, St-Claude. Tél.: 379-2566. Aussi disponible à la Charcuterie le Boulevard, angle Taché et Provencher, tél. 237-1964.

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

ASSUREURS

Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



A Flower Affair
833, rue Sherbrook
(en face de l'entrée principale)
du Centre des sciences de la santé)
Pour un petit quelque chose de plus...
fleurs fraîches importées, fleurs en soie, paniers de fruits, ballons etc.
Livraison gratuite au Centre des sciences de la santé.
Livraison partout en ville et à l'échelle mondiale.
Commandes acceptées au téléphone **772-0355** Janice Cockerill Aurèle LeClaire